

Regards croisés sur la nature en ville

Retours d'expériences de parcours sur sites
dans l'agglomération lyonnaise

MC. Couic // M. Delabarre // JM. Roux

Préface

La ville de demain se construit aujourd'hui. C'est pourquoi, il est nécessaire dans la conception des programmes d'aménagement d'anticiper ce que sera justement demain.

Le monde de ce début du 21ème siècle doit faire face à un ensemble d'enjeux qui s'imposent à nous et face à ceux là, le sentiment d'impuissance et d'inefficacité à l'échelle locale est réel. Et pourtant, comme les petits ruisseaux font les grandes rivières, il faut agir localement pour obtenir des solutions globales. Le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité sont des phénomènes qui s'imposent à nous et pour lesquels des actions locales peuvent contribuer à améliorer la situation.

Adapter notre ville au changement climatique, c'est concevoir, par le choix des matériaux, par le jeu des ombrages,

par l'implantation de végétation, des immeubles, des places et des quartiers qui ne deviendront pas des fournaises.

Structurer une ville des courtes distances et des transports collectifs, c'est concevoir une organisation de la ville qui mixe habitations, services et emplois. Mais c'est aussi favoriser le recours aux modes doux, vélos et marche à pied, par des aménagements qui rendent ces cheminements agréables et attractifs.

Cette nature que nous avons au fil du temps domestiquée nous apporte bien des solutions pour l'aménagement de notre ville : des bassins écologiquement conçus peuvent servir de réservoir pour retenir les fortes pluies, et de biotope pour une flore et une faune diversifiée. Des parcs et des jardins nous apportent havre de tranquillité et de fraîcheur, espace de récréation et abritent des

écureuils et des oiseaux qui nous enchantent. Des murs et des toitures végétalisés, des allées bordées d'arbres participent à l'épuration de l'air et apportent ombrage et fraîcheur.

Ces quelques exemples montrent à quel point la nature peut nous aider à répondre aux enjeux de demain. Ces enjeux sont d'autant plus exacerbés dans une agglomération dynamique qui prévoit d'accueillir 150 000 habitants supplémentaires d'ici à 2030, et les logements et emplois indispensables, tout en maintenant l'équilibre existant entre espaces bâtis et espaces naturels et agricoles. La préparation du PLUH - Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat est un moment clé pour notre communauté urbaine.

Laisser une place à la biodiversité dans nos villes est une gageure qu'il faut

relever de toute urgence. En effet, la perte de biodiversité est en grande partie due à la perte des milieux naturels du fait de l'extension des villes, et à leur fragmentation par le mitage et les infrastructures nécessaires pour relier les différentes agglomérations. La conception des nouveaux aménagements doit tenir compte de leurs impacts sur les milieux naturels, les espèces et la biodiversité en général et proposer des équipements qui permettent la préservation de la biodiversité.

Depuis plusieurs années, la Communauté urbaine s'est organisée pour apporter une réponse à ces défis. Ainsi, Trame Verte, Plan Fleuve, Charte de l'Arbre, Approche Environnementale de l'Urbanisme, différents guides comme celui sur la gestion des eaux pluviales, ou celui des villes et quartiers durables sont autant d'éléments mis en œuvre pour laisser une place à la nature.

Les parcours sur site organisés en mai 2012 ont été l'occasion de revisiter certains des aménagements développés par la Communauté urbaine, et questionner les usages et la gestion en regards des principes de conception. Cet ouvrage est le résultat de ces parcours, tant physiques sur les sites que de conception des aménagements.

Gilles BUNA

Vice-président en charge de l'urbanisme appliqué et opérationnel, des projets urbains et des grands projets d'équipement, Pôle urbanisme et cadre de vie

Table des matières

<i>Entrée en matière</i>	9
<i>Sites</i>	14
Le parc technologique de la Porte des Alpes.....	16
La station d'épuration de Pierre-Bénite.....	34
Les terrasses de Perrache.....	50
L'îlot d'Amaranthes.....	68
La Duchère.....	84
La Confluence.....	102
La Buire.....	122
<i>Relectures</i>	140
Projet et conception.....	142
Gestion, maintenance et coûts.....	144
Usages & représentations.....	146
<i>Ouvertures</i>	148
<i>Générique et remerciements</i>	157

Entrée en matière

Nature(s) en ville

La fabrique de la ville contemporaine est souvent l'occasion de faire émerger de nouvelles conceptions de projets. Qu'il s'agisse de projets en tissus denses urbains constitués ou aux marges des agglomérations, là où la maille se relâche dans les centres commerciaux, zones industrielles et pavillonnaires, que ces projets soient de l'ordre de la planification stratégique ou matérielle du projet (urbain, architectural, social), qu'ils soient portés par la puissance publique ou bien par des acteurs économiques ou associatifs, cette ville contemporaine convoque souvent la nature au nom de l'habitabilité de l'espace urbain.

La nature apparaît comme un concept polysémique aux contours souvent flous, dont les significations s'enchevêtrent. Malgré tout et peut-être même en raison de cela, le terme exerce une forte fascination dans la mesure où différents sens peuvent être présents simultanément dans son emploi. La ville comme modèle, projet et lieu habité, réfléchit nécessairement un sens corolaire de la nature dans ses formes construites sous les registres à la fois de la résistance (à la nature) et de la pacification (par la nature).

Omniprésente dans les formes d'expression, la nature n'est plus considérée comme la part étrangère à l'urbain mais comme condition de la vie urbaine. Le concept de nature renvoie aussi bien à une extériorité complète qui échappe au monde des humains qu'à une intériorité fondatrice ; tout ce qui est humain étant aussi contenu dans la nature. Il passe également par divers scénarios de métissage entre nature et artefact (mise à distance, maîtrise ou empathie).

Il ne s'agit pas seulement de modifier notre regard mais également de **s'engager dans une démarche construite de restauration et de développement de la nature en ville.** L'observation des projets en cours laisse penser à une réévaluation de la fonction et du statut de la nature en ville allant au-delà de l'esthétique de la nature en milieu urbain, de la réponse aux attentes sociales ou de la valorisation économique des territoires, les fonctions environnementales réattribuées à la nature dans la cité en font en effet aujourd'hui un facteur d'équilibre indispensable pour un développement urbain durable (ombre, lutte contre les îlots de chaleur, lieu d'habitat pour la biodiversité, etc.).

Ainsi, la connaissance de nature s'affirmerait-elle comme une culture ancestrale nécessitant d'être renouvelée et accompagnée par des dispositifs d'aménagement extrêmement maî-

trisés, et cette nature-là questionne immanquablement les politiques publiques sur des registres esthétiques, d'usage et de repositionnement des savoirs et savoir-faire techniques.

La stratégie communautaire sur la nature en ville

Le Grand Lyon, fort de sa pratique aménagiste en matière d'espace public, souhaite réfléchir à sa stratégie communautaire en matière de nature en ville. Il s'agit de repérer et d'analyser les types de projets incluant la nature dans l'agglomération. Comme tout processus en construction, les projets, leurs modes de gestion et leur réception par les habitants et usagers doivent être interrogés, évalués, pour contribuer à faire évoluer les pratiques de projet et la stratégie communautaire.

Il s'agit de :

- **mettre en exergue des savoir-faire nouveaux** qui intègrent des problématiques de plus en plus complexes ;

- **produire une connaissance et du débat** sur les projets de nature en ville afin de mettre en valeur les méthodes ayant une capacité à transformer l'espace, la gouvernance, à répondre à des besoins, à maîtriser les coûts, l'entretien et

l'écologie urbaine ;

- **nourrir une stratégie communautaire planificatrice et les outils réglementaires** comme le futur Plan Local d'Urbanisme Habitat (PLU-H).

Pour avancer dans ses réflexions, le Grand Lyon a notamment lancé deux projets.

Le premier a été porté par la Direction de la Prospective et du Dialogue Public grâce au Conseil de Développement à travers un **cycle de séances d'information-débat sur la nature en ville**¹ entre novembre 2011 et mai 2012. Ce dernier a permis aux membres du Conseil de débattre sur les perceptions et les demandes parfois contradictoires de nature en ville, d'échanger avec des gestionnaires, de discuter des outils fonciers pour répondre aux attentes des habitants.

Le deuxième projet porte sur l'organisation du **séminaire « Quelles natures en Ville ? »**, le 28 Juin 2012.

Afin d'anticiper et d'accompagner les mutations du territoire et de la société, ce séminaire a été envisagé comme une rencontre interdisciplinaire visant à faire dialoguer les acteurs de la production urbaine en charge des territoires et des chercheurs issus de divers champs (urbanisme, archi-

¹ <http://www.grandlyon.com/Seances-d-information-debat-et-forums-d-ouverture.4146.0.html>

itecture, paysage, sociologie, écologie etc.). Il suggère que l'enrichissement des connaissances et l'évolution des savoir-faire se construisent à la croisée de pratiques de recherche et d'action.

Il a été organisé à l'occasion d'un partenariat entre le Grand Lyon, l'Institut d'Urbanisme de Grenoble et le laboratoire PACTE (Politiques publiques, Action politique, Territoires - UMR 5194).

Le présent ouvrage s'inscrit dans cette démarche à la fois, pour permettre au Grand Lyon de revisiter ses pratiques depuis l'échelle territoriale de la planification jusqu'à celle du projet urbain, de façon très contextualisée en apportant des bases concrètes issues des projets de son territoire. Il s'agit de conjuguer à la fois des savoir-faire, des retours sur expériences, des réflexions issues de la recherche-action.

Pour ce faire, le Grand Lyon a engagé un partenariat avec BazarUrbain. Ce collectif pluridisciplinaire, composé de praticiens et de chercheurs intervient depuis une douzaine d'années sur l'espace urbain en veillant dans ses analyses (urbaines, architecturales et sociales) et ses propositions d'aménagement, à l'équilibre des dimensions construites, sociales et sensibles de la ville.

La méthode d'investigation

Identifier

La première étape du partenariat entre BazarUrbain et le Grand Lyon a permis de finaliser l'identification de **sept projets de nature en ville** de l'agglomération lyonnaise retenus pour l'étude. Le choix s'est opéré en fonction de plusieurs critères : diversité des localisations géographiques, des configurations spatiales, des acteurs en présence et des problématiques.

Parmi la dizaine de sites présélectionnés et analysés, sept ont été retenus au final :

- le parc technologique de la Porte des Alpes (Saint-Priest),
- la station d'épuration de Pierre-Bénite,
- les jardins associatifs des toitures du centre d'échange de Perrache (Lyon 2^e),
- l'îlot d'Amaranthes et les micros-implantations florales de la Guillotière (Lyon, 7^e)
- la ZAC de la Duchère (Lyon 9^e),
- la ZAC de la Confluence (Lyon 2^e),
- la ZAC de la Buire (Lyon 3^e).

Construire les regards

Chacun des terrains d'étude a fait l'objet d'une triple investigation sur chacun des sites :

- une **lecture photographique** des lieux par un architecte-urbaniste. Construite de façon sensible sur le site, à l'intersection d'une vision propre et de la vision du groupe des parcourants, cette lecture est restituée de façon systématique pour chacun des parcours sous le prisme de thèmes récurrents (ex. dimension paysagère, vues, chemins, usages, faune, flore...);
- des **regards d'habitants et d'usagers** captés à l'occasion de micros-entretiens sur l'espace public, puis décryptés afin de mettre en exergue les pratiques et représentations habitantes et usagères des lieux ;
- des **parcours sur sites** rassemblant des représentants de la maîtrise d'ouvrage, des maîtrises d'œuvres et de gestion ainsi que des habitants et usagers membres du Conseil de Développement.

Croiser les regards sur site

Ces parcours sur site ont été préparés en amont pour être jalonnés de temps dédiés à la présentation des projets par les maîtrises d'ouvrage et d'œuvre, à la découverte sensible des lieux, à la connaissance des usages et pratiques professionnelles et à l'énonciation des problématiques globales ayant trait à l'aménagement du territoire et à la nature.

Les groupes ont été formés à l'avance par les organisateurs. Chacun était accompagné par l'équipe d'animation BazarUrbain, par un photographe chargé de témoigner de l'expérience et par une ou plusieurs personnes du service Ecologie du Grand Lyon. Afin de récolter les témoignages de l'ensemble des participants, plusieurs magnétophones enregistraient les échanges.

Pour chacun des parcours, les équipes de maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre, les services de gestion de l'espace public, des experts de la production urbaine du Grand Lyon (en charge de questions liées à l'eau, à la biodiversité etc.) et des citoyens membres du Conseil de Développement ont été invités. Tous n'ayant pas pu répondre favorablement à notre demande, chaque parcours a pris une coloration spécifique en fonction des acteurs présents et des sensibilités respectives.

En tout, 76 personnes ont participé aux parcours en plus de l'équipe d'animation.

Le décryptage de l'ensemble des enregistrements (micros-entretiens et parcours), les photographies et nos observations ont constitué la matière première de notre analyse.

Les retours d'expérience ont pris trois formes successives qui sont présentés ci-après :

- une analyse monographique par site relevant les thématiques prégnantes des sites (cf. SITES / regards / paroles/ parcours) ;
- une relecture transversale de l'ensemble des parcours à travers les prismes de la conception, de la gestion et des usages/représentations (cf. RELECTURES) ;
- une conclusion esquissant les capacités de la nature à entrer en résonance et en interrelation avec son environnement « socio-éco-technique » urbain (cf. OUVERTURES).

L'ensemble du projet s'est déroulé au cours des mois d'avril à juin 2012, les parcours ont eu lieu sur six demi-journées, fin mai.

Marie-Christine Couic,
Muriel Delabarre,
Jean-Michel Roux.

Juin 2012





SITES



0 200 m

Le parc technologique de la Porte des Alpes

Carte d'identité

Localisation : Porte des Alpes, 69 Saint-Priest

Maîtrise d'ouvrage : Grand Lyon

Maîtrise d'ouvrage déléguée : SERL

Maîtrise d'œuvre : Ilex (aménagements paysagers), AAMCO Architecture

Maîtrise de gestion : Grand Lyon avec délégation à l'entreprise Tarvel

Origine du projet : 1992

Date de livraison : entre 1998 et 2006

Nature et procédure : Zone d'Activités Économiques (140 ha), à terme 6500 emplois prévus

Lecture photographique

Vues



Chemins, allées, routes



Faune et flore





Usages





Paroles d'usagers

« Les espaces sont magnifiques. »

« C'est super sympa de travailler dans un cadre comme ça. »

« Dès qu'on peut on sort, oui. »

« J'ai la vue sur cet endroit là. On ne peut pas demander mieux. Des fois, je vois s'envoler les... je vois les cygnes et les hérons. Oui, c'est super.»

« Ça dépend des saisons mais on va dire que l'été, on en profite beaucoup plus souvent. On se prépare à manger et on se pose dans le parc ici, le long. Des fois, il y en a qui jouent aux boules, pause détente.»

«Oui, c'est agréable. En plus moi je travaille dans le deuxième bâtiment là à droite, qui donne sur le parc. En fait, nous on a tout un espace vert qui donne sur le parc, séparé par un grillage et on a une terrasse, donc on se pose dehors, on mange dehors, il y a des tables avec des parasols.»

« Là ils vendent des sandwiches à emporter. Il y a beaucoup de gens qui prennent à emporter et qui viennent dans le parc. »

« Alors de travailler sur le parc c'est agréable. Par contre ce qui est, je pense pour la majorité, hyper désagréable, c'est la circulation. C'est une catastrophe. »

« Ils n'ont pas pensé au nombre d'entreprises qui s'implantent et du coup la circulation à ces rond-points là et ici c'est vraiment les gros points noirs. »

« Après, le parc en lui-même, c'est un leader européen dans le traitement des eaux, je crois. Nous sur notre site, on utilise de l'eau géothermale avec un circuit de pompe. »

« Faudrait que ce soit partout comme ça. Il y a du béton partout, si on laissait un peu la nature, on serait un peu plus zen tous. Puis on a le plaisir de voir les animaux, entre les cygnes, les piverts, on a un pivert qui vient sur notre parc. On est content de le voir. Ça fait un moment qu'on l'a pas vu, on s'inquiète d'ailleurs. Et on a les lapins. Des familles de corbeaux. Des chats. L'été c'est quand même agréable d'ouvrir la fenêtre et d'entendre les oiseaux piailler et puis un plan d'eau c'est toujours agréable aussi. »

« On vient parce que c'est beau. En fait, on part... on est du Service des Sports alors on connaît un peu le parc. Parce qu'on l'a fait grandir avec le Grand Lyon en fait. On part du Service des Sports, on a toute une partie qui est pas très intéressante jusqu'au gymnase Gérard Philippe, je sais pas si vous voyez. La barrière de la forêt de Feuilly. Et puis après on tourne là dedans et puis après, suivant ce qu'on fait, soit on se fait notre tour ici, autour des lacs, puis derrière on repart sur Parilly, puis après on revient en traversant le parc techno. »

« Il y a le petit bout dans la forêt, dans les bois qui est agréable. »

« Et puis là, ça tombe bien parce que par rapport à là où on bosse, on a le temps de courir, prendre sa douche, grignoter un truc et puis on retourne au boulot. Il y a la proximité, le cadre et puis l'attrait..., la surface... c'est entretenu. »

« Il doit y avoir encore quatre ou cinq personnes facile, qui viennent courir. »

« Quand les beaux jours reviennent, ça y est, ils ressortent leurs baskets. »

« Après, il y a certains, je crois que c'est ceux de Schneider, c'est la pétanque. Si vous passez un jour où il y a pas trop de vent, vous les trouverez entre l'hôtel et le bâtiment là. »

Participants

P. Barnavon, Conseil de Développement // H. Chardiny, Conseil de Développement // A. Colliard, Conseil de Développement // C. Darpheuil, Association Naturama, Directeur // G. Faivre, Conseil de Développement // E. Gueugneau, Grand Lyon, Direction de la Prospective et du Dialogue Public, Chargée de Mission // P. Joseph, Conseil de Développement // S. Keller, Grand Lyon, Direction de la Prospective et du Dialogue Public, Chargée de mission // S. Mazereel, Grand Lyon, Territoire et Planification, Chargé de mission // E. Sibeud, Grand Lyon, Direction de l'eau, Chargée de mission

Equipe d'animation et de suivi du parcours

MC. Couic, BazarUrbain // M. Delabarre, Grand Lyon & IUG // T. Gerber, BazarUrbain & IUG // G. Meigneux, CRESSON & Interland // JM. Roux, BazarUrbain & IUG





Points forts du site

A l'origine le projet de parc technologique répond au projet de renforcement de l'Est lyonnais et du changement de son image. Avant l'heure, la nature va s'imposer, valoriser le site à un point inattendu, participer à son urbanité. Sur bien des aspects, un haut niveau de technicité est développé. Cette opération apporte des éléments de réponse à l'équation économie-écologie-urbanisme-paysage.

« C'est devenu de fait un parc tertiaire. Pourquoi ? Parce que l'on a fait quelque chose de tellement attractif sur le plan paysager qu'il y a plein d'entreprises qui ont voulu y implanter leur siège social. Pour des raisons d'image. » Mission Porte des Alpes, Grand Lyon

Au cœur du projet, la question de l'eau

Inscrire de l'eau dans un projet de paysage nécessite une grande attention et gestion technique importante, la qualité paysagère s'appuie sur l'eau.

« L'autre alternative (à l'adressage des eaux sur le Rhône) c'était tout simplement d'utiliser une technique séculaire... pour infiltrer les eaux pluviales sur place (...). C'est ce système qui a été utilisé » Mission Porte des Alpes, Grand Lyon

« On a mis des tranchées drainantes et un platelage (...) pour répondre aux pratiques des marcheurs » Direction de l'eau du Grand Lyon

« Les adaptations techniques pour concilier des usages et des exigences de gestion ne semblent pas entacher la qualité et la pertinence du système. Le déploiement de dispositifs d'ingénierie pointue a été à la hauteur des contraintes. » Direction de l'eau, Grand Lyon

« Les bassins sont en service depuis 97 et on n'a pratiquement aucun envasement. (...) C'est ce système-là qui nous protège. »

Une diversité écologique imprévisible

Souvent spontanée, parfois encouragée (ex. dépose de poissons rouges par des particuliers), la faune et la flore trouvent un environnement favorable sur le site, avec l'eau, la proximité de la forêt de Feuilly et la gestion différenciée. La nature y est cosmopolite. Le biotope très riche, n'a pas été pensé en amont.

« La commande souhaitait un site de très forte qualité paysagère. Ensuite, les contraintes liées à l'eau ont obligé les techniciens à créer un biotope qui aujourd'hui convient à énormément d'espèces. (...) La faune est arrivée de manière tout à fait naturelle. »

« Il a fallu qu'on gère ce problème de façon extrêmement scientifique (la prolifération des poissons rouges), c'est à dire qu'on avait pensé au début au brochet mais les biologistes nous ont expliqué que le brochet était un animal extrêmement agressif. »

« Le projet a été compromis par la présence d'un aéroport qui pouvait bloquer le projet en s'opposant à la présence de mouettes attirées par les bassins et ce problème a été contourné par l'ingénierie. » Direction de l'eau, Grand Lyon

« Vous avez une appropriation assez atypique (...) il y a un faucon crécerelle qui vient de se poser. (...) c'est déjà une belle réussite d'avoir un faucon crécerelle en ville (...) Il y a peut-être d'ailleurs un partenariat avec l'hôtel (situé à proximité) à trouver pour mettre un nichoir sur le toit... » Association Naturama

« Les ruches, c'est quelque chose qui marche à coup sûr. On associe les





industriels du secteur en faisant des formations apicoles.» Association Naturama

« Sur tous les grands projets de développement du Grand Lyon il y a ce genre de mission et on arrive à travailler en équipe. »

Innover et évaluer pour transposer

Le parc s'impose au fil du temps comme un laboratoire de l'innovation et fait l'objet d'une véritable attention avec des bilans écologiques de l'eau, des arbres, de la biodiversité etc. La société locale (ex. associations de pêcheurs) y apporte son expertise, son regard ; il y a également d'autres équipes de projet qui viennent visiter le site.

« On a eu ici des démarches qui à l'origine étaient des démarches tout à fait exceptionnelles et tout à fait innovantes et qui maintenant sont des démar-

ches qui se sont répandues. » Mission
Porte des Alpes , Grand Lyon

« Il y a encore quelques temps quand
on se promenait sur le parc on pouvait
voir de petits panonceaux qui disaient
expérience numéro tant (...) ils testaient
des techniques alternatives sur ce
parc. »

« Des aspects supplémentaires de
gestion sont possiblement à remettre
entre les mains de la nature comme la
gestion de la température et la maîtrise
de l'îlot de chaleur, la climatisation
de la ville contre sa densité. On cite le
parc Kaplan pour la gestion de l'eau à la
parcelle et pour montrer comment ces
logiques s'intègrent dans la conception

d'autres projets. Il y a des résonances
techniques sur des espaces en centre
ville . »



Une nouvelle expertise gestionnaire

Les expertises des gestionnaires se multiplient, elles s'étoffent, les domaines se spécialisent en lien avec d'autres éléments de la nature tels que l'eau, la biodiversité, le sol, la connaissance fine des formations végétales etc.

« La gestion d'un tel espace convoque l'expertise de plusieurs domaines dont la société locale de pêche qui nous a conseillé l'utilisation de sandres par rapport à l'invasion des carassins dorés (poissons rouges). »

« Les espaces qui sont à l'intérieur des clôtures sont entretenus par les propriétaires privés mais dans le cadre d'un cahier des charges qu'on leur a donné. Qui se veut être respectueux de l'environnement. Là encore, ce sont les problématiques d'eaux pluviales qui nous ont amenés à imposer des contraintes en matière de gestion des espaces verts. »

« Une gestion différenciée des espaces est mise en place. C'est dommage que la société Tarvel ne soit pas là. Ils ont un véritable savoir-faire, regardent avec attention l'état des arbres, des feuilles... et interviennent si nécessaire. »

« Donc ça c'est des nouvelles technologies qu'on a apprises grâce aux bilans et grâce aussi à l'entreprise Tarvel et que l'on met en œuvre maintenant sur tous les sites où on a de l'eau. » Direction de l'Eau, Grand Lyon

Une urbanité présente et à venir

Bien que peu connue du grand public lyonnais, une multiplicité d'usages est visible sur le site tant la semaine que le week-end : jogging, club canin, pique-nique au bord des lacs, pétanque. Le site fonctionne comme une extension du parc de Parilly et est amené à renforcer les qualités de cette urbanité tant sur le plan spatial, social

que fonctionnel.

« C'est assez permanent. Déjà, il y a les salariés du parc technologique. Le midi ils sortent leurs chaussures, ils vont courir. »

« J'ai toujours en tête une des perspectives de l'Ilex, (...) le parc était pas encore fait, il n'y avait pas un bâtiment, il n'y avait rien du tout, et il y avait d'un côté une maman avec un enfant qui se promenaient et de l'autre côté deux cadres dynamiques. C'est aujourd'hui la réalité. Le mercredi, vous avez les parents ou les grands-parents qui viennent apprendre à faire du vélo à leurs enfants (...). Les gens viennent se promener spontanément. »

« Un parc pas si urbain au final et qui a été parfois victime de l'image que l'on a bien voulu lui donner. »

« Moi je ne connaissais pas. »

« On n'a plus conscience des parcs intramuros. »

« Pendant un moment on voyait que les

gens qui gagnaient moins de quatre-mille euros par mois n'avaient pas le droit de rentrer dans le parc technologique. (...) La sur-qualité voulue pour attirer de grandes entreprises a provoqué une notion d'élitisme. »

« S'est posée à un moment la question de créer une AMAP sur le parc technologique. Parce qu'on ne savait pas trop quoi faire de cette grande esplanade. »

« Aujourd'hui, ça fonctionne bien. Il y a des gens qui pique-nique ici. » Membre du Conseil de Développement

Un projet qui vaut le coût

Le coût du projet est onéreux. Cependant, il a permis d'instiller une dynamique de viabilisation du site par le paysage.

« On peut comparer le coût de conception d'un tel projet avec un projet plus traditionnel et moins expérimental

cependant on ne peut pas en établir avec précision les bénéfices d'une conception comme celle-ci. Le projet de ZAC a porté cette conception onéreuse mais le retour sur investissement est important. Le modèle s'exporte à travers d'autres espaces et se prolonge. » Mission Porte des Alpes, Grand Lyon

« Le coût de conception il est forcément plus cher sauf qu'on a construit un vrai paysage et on n'a pas les mêmes usages. Cela donne une valeur ajoutée à ce site extraordinaire. »

« Ces valeurs-là, on ne les chiffre jamais mais ce sont des vraies valeurs ajoutées pour tous. »





0 200 m

La station d'épuration de Pierre-Bénite

Carte d'identité

Localisation : 69, Pierre-Bénite

Maîtrise d'ouvrage : Grand Lyon

Maîtrise d'œuvre (sans conception) : Poÿri Environnement

Maîtrise d'œuvre Architecture, aménagements paysagers, mise en lumière : HB
Architectes, Atelier d'architecture et d'urbanisme Michel Lassagne, Ilex

Maîtrise de gestion : NORISKO (Coordination sécurité protection de la santé) ;
APAVE, A2I, CEGELEC (Contrôleurs techniques) ; STEREAU (Conception générale,
traitement de l'eau) ; LURGI

Origine du projet : 1972

Date de livraison : 2007 - redimensionnements des ouvrages

Nature et procédure : réalisation d'un équipement d'agglomération (capacité de
traitement de 1 300 000 équivalent habitants par temps de pluie)

Lecture photographique

Vues



Chemins, allées, routes

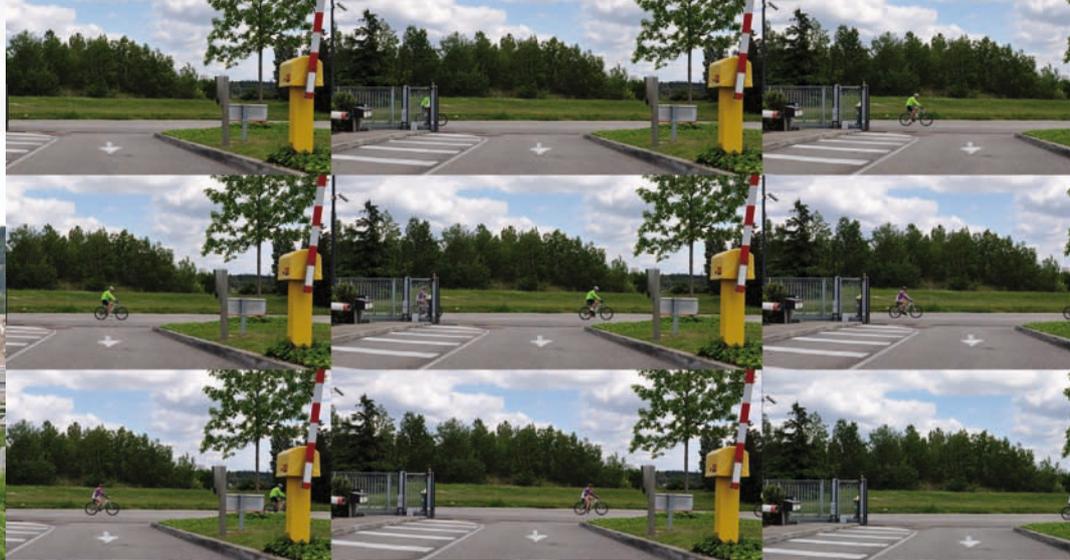


Faune et flore





Usages





Parcours sur site // 15 mai 2012



Participants

J. Villien, Grand Lyon, DGDU, DPPA, Service Ecologie Urbaine, Directeur // J. Chappier-La-Boissière, Grand Lyon, Direction de l'eau, Directeur // M. Pepenjak, Grand Lyon, DGDU, DPPA, Service Ecologie Urbaine, Stagiaire // J. Bera, Grand Lyon, DGDU, DPPA, Service Ecologie Urbaine, Assistante // M. Joseph, Administrateur Association Naturama // C. Darpheuil, Association Naturama, Directeur // P. Tiberghien, Conseil de Développement // F. Biousse, Conseil de Développement // L. Gaillard, Conseil de Développement // P. Viale, Conseil de Développement // FX. Patrouillard, Conseil de Développement

Equipe d'animation et de suivi du parcours

MC. Couic, BazarUrbain // M. Delabarre, Grand Lyon & IUG // T. Gerber, BazarUrbain & IUG // G. Meigneux, CRESSON & Interland // JM. Roux, BazarUrbain & IUG





Points forts du site

Cet équipement d'agglomération permet de traiter de l'eau sans utiliser de produits chimiques afin de respecter au mieux les équilibres environnementaux. La reconstruction de la station englobe un véritable projet de mise en paysage de cet équipement industriel. L'espace central de plus de deux hectares est traversé par un petit canal qui symbolise l'expression de l'eau purifiée après son circuit dans les équipements de la station. La station a été conçue comme un outil pédagogique. Les visiteurs peuvent en effet découvrir le cycle de l'épuration à l'occasion de visites pédagogiques.

Un outil de gestion des eaux au service de l'habitabilité

La STEP a été pensée comme un aménagement technique concourant à la

santé et qualité de vie des populations (planification, localisation et insertion visuelle et olfactive) mais qui souligne par ses limites de traitement combien la ville, en tant que milieu, doit aussi se doter d'une pensée sur l'intégration de la nature en son sein.

« L'idée de cette station c'est de traiter les eaux usées mais aussi une partie des eaux pluviales raccordées par un réseau de centre ville qui est un réseau unitaire. Par contre, dans les extensions, il y a un réseau d'eaux usées et un réseau d'eaux pluviales. Pour d'autres secteurs, les eaux pluviales sont gérées à la parcelle. »

« Le traitement de l'eau ici prend trois fois moins de temps que l'autoépuration de l'eau dans la nature. »

« On sait très bien que quand il pleut, on a une quantité d'eau très importante que l'on est incapable de traiter ; c'est des quantités d'eau gigantesques qui partent dans les nappes superficielles, avec toute leur pollution, qui auront



des effets de choc (...) ou des effets de stress (...) ou des effets sur des milliers de kilomètres et sur des temps extrêmement longs. » Direction de l'Eau, Grand Lyon

« Alors on a fait des petits guides de gestion des eaux pluviales, notamment à l'échelle de la parcelle, pour faire en sorte que chacun gère à l'échelle de son espace, son territoire, de son immeuble, de sa maison, les eaux pluviales, sans avoir besoin d'avoir d'aménagements collectifs gigantesques à mettre

en œuvre. »

« La préoccupation nouvelle maintenant c'est le lien entre l'eau et la santé et le bien-être en ville. Et notamment le réchauffement climatique et les îlots de chaleur. Je pense que l'eau est un outil excellent pour lutter contre les îlots de chaleur. »

« Pour moi, l'aspect santé, l'aspect bien-être, il passe par la végétalisation en ville. Plus on aura de végétal en ville et plus on aura une ville de qualité. »

Un espace pédagogique scénographié

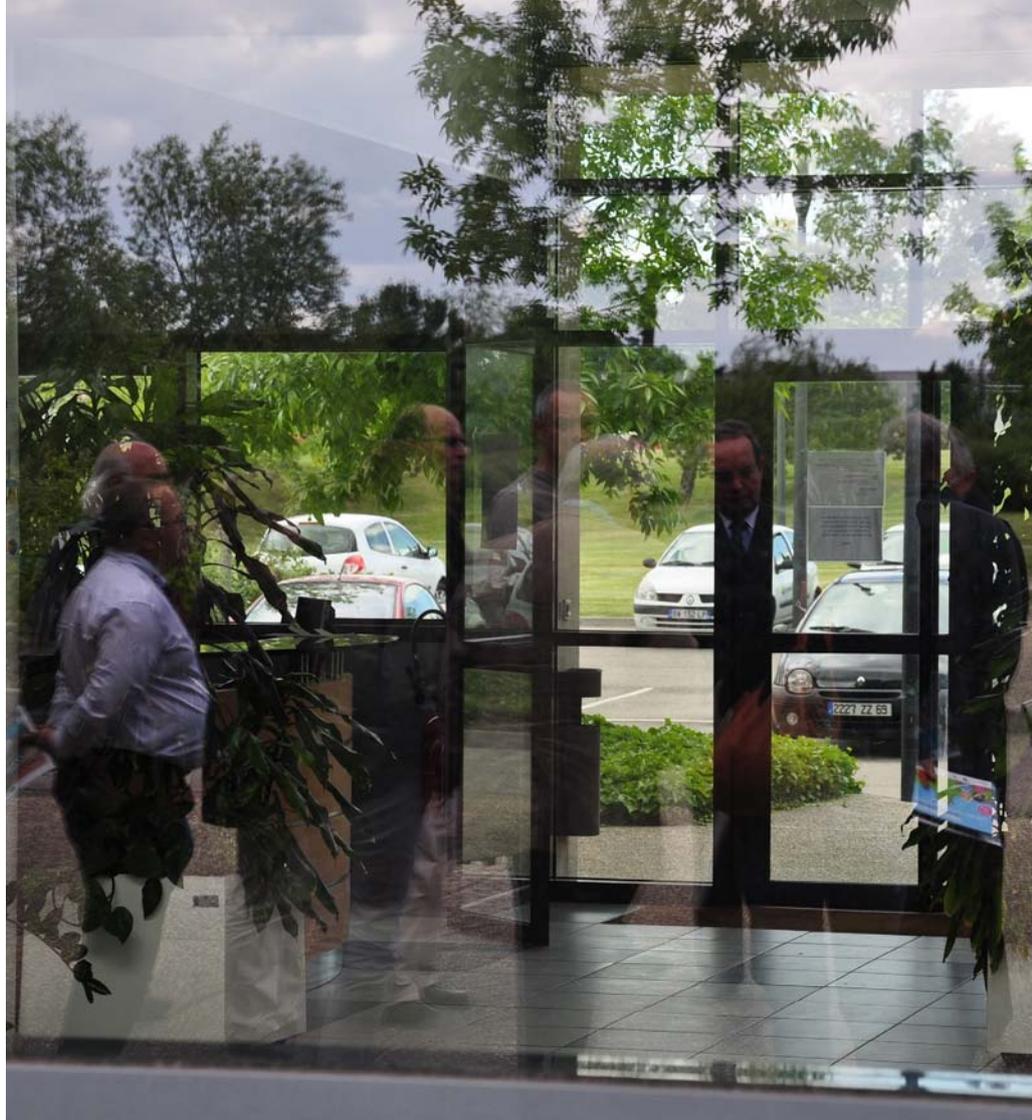
La STEP a été pensée comme un lieu de pédagogie ouvert au public. Cette volonté de vitrine des bonnes pratiques écologiques en matière de gestion des eaux usées (rigueur du fonctionnement, qualité du résultat) se traduit par des espaces verts très paysagés, des espaces muséifiés mais pauvres en usages.

« On a quatre anciens bassins, remplis de terre qui nous font quatre pots de fleurs (...) on a souhaité avoir des arbres locaux, de bordure de fleuve (...) l'eau du fil d'eau, illustre l'eau purifiée qui va vers le Rhône. »

« Voilà un site dédié à la sensibilisation sur l'éco-citoyenneté. (...) On essaie de faire en sorte que les enfants qui repartent aient des bons gestes. Donc un site éducatif mais aussi on voulait faire un site agréable. » Direction de l'eau, Grand Lyon

« Les plus bas c'est CE et CM, après on a les collèges, on a ensuite des lycées, jusqu'au bac. Et ensuite on a tout ce qui est école d'ingénieur, l'ENTPE, l'Ecole Centrale de Lyon. Et puis ensuite on a les associations (...). Chaque année on a le Rotary Club et on fait les Journées du Patrimoine. »

« On essaie d'aborder un certain nombre de problématiques. Les déchets, l'eau. (...) et puis des débats entre les différents acteurs qui amènent leurs



savoirs. Débat et engagement au fond, c'est ce qu'on cherche . »

« Au début moi, j'avais souhaité un espace goûter pour les enfants. (...) Et on n'a pas pu le faire à cause de la réglementation parce qu'on n'a pas le droit de faire consommer de la nourriture sur le site de la station d'épuration. Il reste les contraintes sanitaires qui sont des restes du mouvement hygiéniste (...). Et donc c'est plus de l'accompagnement paysager que de l'ouverture au public. »

« On est à la charnière d'un mode de pensée qui est la représentation d'un espace paysager des gens par rapport à l'espace nature. On aurait laissé les prairies comme ça avec des herbes folles, qui auraient servi de nidification (...) il y a toute une population qui aurait dit: « ah voilà on laisse les herbes grainer... » mais l'espace urbain n'avait pas encore basculé dans des espaces qui ne sont pas léchés et entretenus à l'ancienne méthode. » Direction Ecologie urbaine, Grand Lyon

« L'usine de concentration des boues est magnifiée par ce plan d'eau qui est inspiré du Taj Mahal sans doute ! C'est quand même paysagé ! »

« C'est de l'ornemental, c'est de l'exotique (...) Il y a un problème de cohérence entre pédagogie et espace. Cela n'aurait pas coûté grand chose en plus de mettre des parcelles témoins en gestion différenciée. » Association Naturama



Le rôle environnemental de l'industrie

La STEP pose la question de la nécessaire insertion de tout site industriel dans un milieu (urbain et naturel). Des initiatives d'industriels, en lien avec des associations, font apparaître la

nature comme un outil de maîtrise des externalités de leurs productions (ex. Site industriel d'Arkema à proximité de la station d'épuration).

« C'est là - avec le projet de réhabilitation de la STEP - qu'on a commencé à voir que les industriels n'avaient plus un site industriel mais que c'était de l'insertion partagée entre les villes et

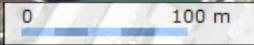
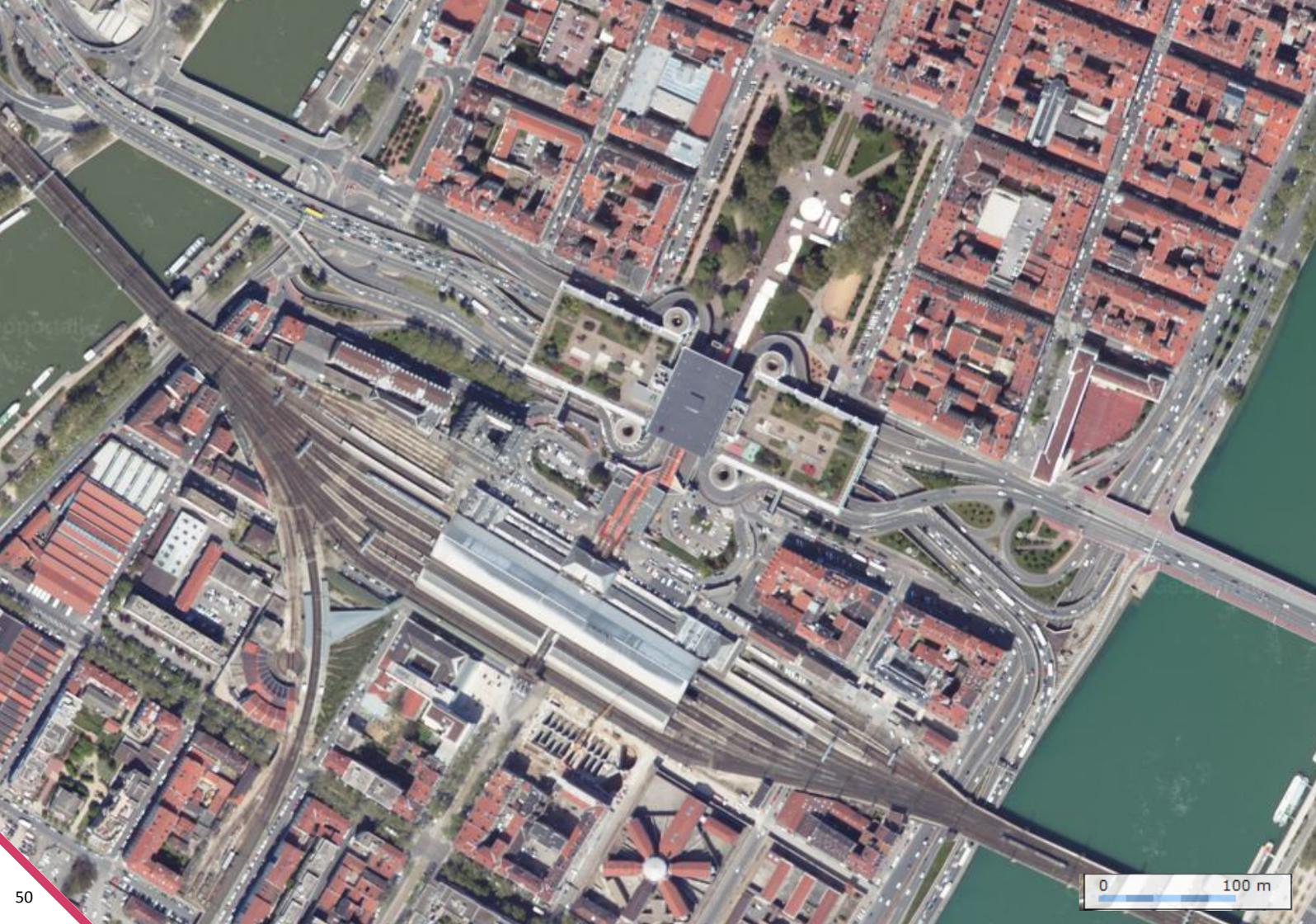
les espaces de production. »

« Nous [Naturama] on travaille avec le site industriel d'Arkema, un peu plus haut (...). Le process de fabrication aujourd'hui est tel qu'ils démantèlent (...) ces surfaces, qui depuis 150 ans ont toujours été dédiées à l'industrie chimique lourde, c'est un site Seveso II. Eh bien eux, ils ont souhaité aller



beaucoup plus loin (...). Leur culture entrepreneuriale d'un côté et la nôtre de l'autre, nous ont permis de travailler sur des espaces différents de celui que je vois aujourd'hui : parce que pour moi, c'est un espace complètement artificiel et complètement aménagé et traité. (...) Sur le site d'Arkema, à chaque fois qu'ils démantèlent une parcelle, on végétalise en prairie fleuries, en prairies messicoles. Pour produire du miel. On a installé des ruchers observatoires de la qualité environnementale. Pour le site d'Arkema il y a cet espace de réappropriation des espèces, avec cette fameuse notion de corridor écologique. Le capital biodiversité il est énorme parce qu'on est parti de zéro, d'un tas de caillou. » Association Naturama





Les terrasses de Perrache

Carte d'identité

Localisation : Centre d'échange de Perrache, Lyon 2e

Maîtrise d'ouvrage : Grand Lyon

Maîtrise d'œuvre : la Société des Grands Travaux de Marseille et Jean Prouvé assistent l'atelier René Gagès (construction du centre d'échange). Sa fille, Véronique Gagès a accompli des travaux de rénovation du bâtiment en 1995 (recoloration) et 2011-12 (rénovation des sols)

Maîtrise de gestion : Espaces Verts de la Ville de Lyon en partenariat avec, côté Saône les associations ADSEA, Péniche Accueil, l'Institut Saint-Vincent de Paul et la MJC Perrache (jardin d'habitants) et côté Rhône l'association des Jardins suspendus de Perrache

Origine du projet : L'ouvrage est mis en chantier en 1972 et inauguré le 25 juin 1976.

Nature et procédure : Aménagement de 12.000 m² de jardins sur le toit du pôle multimodal du centre d'échange de Perrache

Lecture photographique

Vues



Chemins, allées, routes



Faune et flore



Limites



Usages





Paroles d'usagers

« Perrache, moi, je le connais depuis longtemps parce qu'à un moment l'été il y avait des contes en haut, ou des concerts. Il y a plus grand-chose parce que le centre de Perrache est tellement mal fréquenté qu'il y a très peu de gens qui montent. »

« Oui, oui, puis c'est très bien d'ailleurs. Moi quand j'y suis monté, c'était impeccable, c'était bien rangé. Non, c'était très très bien. »

« Il y a vingt ans en arrière c'était bien. Et puis ça a vachement changé. »

« Mal fréquenté. Moi j'y allais mais il y a vingt ans en arrière, on voyait tout Lyon c'était super. »

« Oui, on vient presque tous les midis quand il fait beau. Et quand il y a pas de vent. Il y a des arbres c'est beau. Et puis il y a des bancs et tout. »

« Non, nous on est déjà dans le coin en fait, donc comme on connaît, et c'est vrai qu'on en profite. »

« Oui, quand-même. Il y a souvent du monde. »

« Les toitures ? Oh, c'est un nid de béton. Ils ont fait ce qu'ils ont pu, c'était pourri au départ. »

« Ils ont fait ce qu'ils pouvaient. Personne n'y va. »

« C'est la première fois qu'on vient. Je savais qu'il y avait un jardin mais je n'y étais jamais allée. Et j'ai dit « tiens on va aller voir » et puis effectivement c'est curieux. C'est très curieux. Ça a trente ans, je crois. Il me semble qu'il a au moins trente ans ce jardin. »

« Il y a beaucoup de verdure d'arbres, ... »

« des jardinets »

« ... on ne croirait pas qu'on est en ville, ces jardinets, les petites allées (...). Bon, il n'y a plus d'eau ; c'était un étang. C'est bien fait. Ils ont dû monter beaucoup de terre là. Ils ont dû monter un sacré paquet de terre. »

« Si on est là et qu'on a un petit moment, on reviendra. »

« Ah non moi je préfère là. On n'a pas la circulation. On est un peu en dehors. C'est marrant on est en dehors, moi je préfère. On entend le bruit mais on est pas obligé de... mais on le voit pas. Puis on voit de haut. C'est bien, je vois qu'il y a des petits potagers, des idées, c'est bien ! »

« On était à Lyon, on habitait à Lyon. Et on vient de Chaponost. On se gare à Perrache quand on descend à Lyon. Donc j'ai dit : tiens, avant de rentrer on va faire un tour là-haut pour voir. »

« Mais effectivement, c'est ce qu'on disait, c'est marqué nulle part ça. Comment on le sait ça qu'il y a des jardins là-haut ? J'ai jamais vu marqué. C'est vraiment par hasard qu'on est venu. »

Participants

L. Badoil, Grand Lyon, DGDU, DPPA, Ecologie Urbaine, Technicien // JP. Bourgès, Conseil de Développement, stagiaire // C. Cassanet, Agence d'Urbanisme de Lyon // C. Chardon, Paysagiste Dplg, Géographe // M. Clément, Conseil de Développement // B. Couturier, Grand Lyon, DGDU, DPPA, Service Stratégie, Chargée de Mission // G. Deleuze, Conseil de Développement // M. Eyglunet, Conseil de Développement // A. Fabre, Conseil de Développement // M. Fischer, Conseil de Développement // J. Frébault, Président du Conseil de Développement // MC. Galland, Conseil de Développement // A. Grimond-Teste, Grand Lyon, DGDU, DPPA, Service Ecologie Urbaine, Chargée de Mission // V. Hartmann, Grand Lyon, DGDU, DPPA, Service Ecologie Urbaine, Chargée de Mission // P. Lachapelle, Université de Lyon, Chargée de médiation science et société // B. Lefevre, Conseil de Développement // M. Locatelli, Conseil de Développement // P. Michel, Ilot d'Amaranthes // M. Pepenjak, Grand Lyon, DGDU, DPPA, Service Ecologie Urbaine, Stagiaire // T. Renner, Conseil de Développement // L. Serra, Agence d'Urbanisme, SERL, Chargée d'Etudes et de Recherches // N. Vanden Berghe, Animatrice nature et environnement MJC Perrache Presqu'Île

Equipe d'animation et de suivi du parcours

MC. Couic, BazarUrbain // M. Delabarre, Grand Lyon & IUG // T. Gerber, BazarUrbain & IUG // G. Meigneux, CRESSON & Interland // JM. Roux, BazarUrbain & IUG





Re-cr ation d'un espace public par les associations

Ces exp riences associatives de jardinage, ne sont pas une forme de privatisation d'un espace public (pas de grillage) mais font au contraire la preuve que des habitants, en collaboration avec des services techniques, peuvent redonner une valeur d'usage et de la coh rence   un jardin public d prici  en le co-g rant.

« Cet espace est un lieu public : c'est ouvert   6 h et demi le matin et cela ferme   6 h et demi le soir . » MJC Perrache

« Ici on est plus que dans un projet de jardin on est dans un jardin public. (...) On ne veut pas privatiser les lieux mais on veut montrer notre pr sence . » Les Jardins suspendus de Perrache

« Depuis que cela a  t  construit dans les ann es 70, il y a toujours eu des jardins sur les deux terrasses, qui ont

toujours  t  des espaces publics, et qui m me ont  t  tr s appr ci s au d but de la construction, au moment o  au quatri me  tage il y avait l'ELAC (Ecole Lyonnaise d'Art Contemporain) qui permettait aussi de communiquer entre les deux jardins . » « Maintenant les deux terrasses ne communiquent plus . » MJC Perrache

« A partir du moment o  l'ELAC a disparu, avant qu'on fasse du jardinage sur la terrasse, il y a eu des moments tr s compliqu s o  il y avait beaucoup d'ins curit , apparemment les gens avaient vraiment d sert  la terrasse . » MJC Perrache

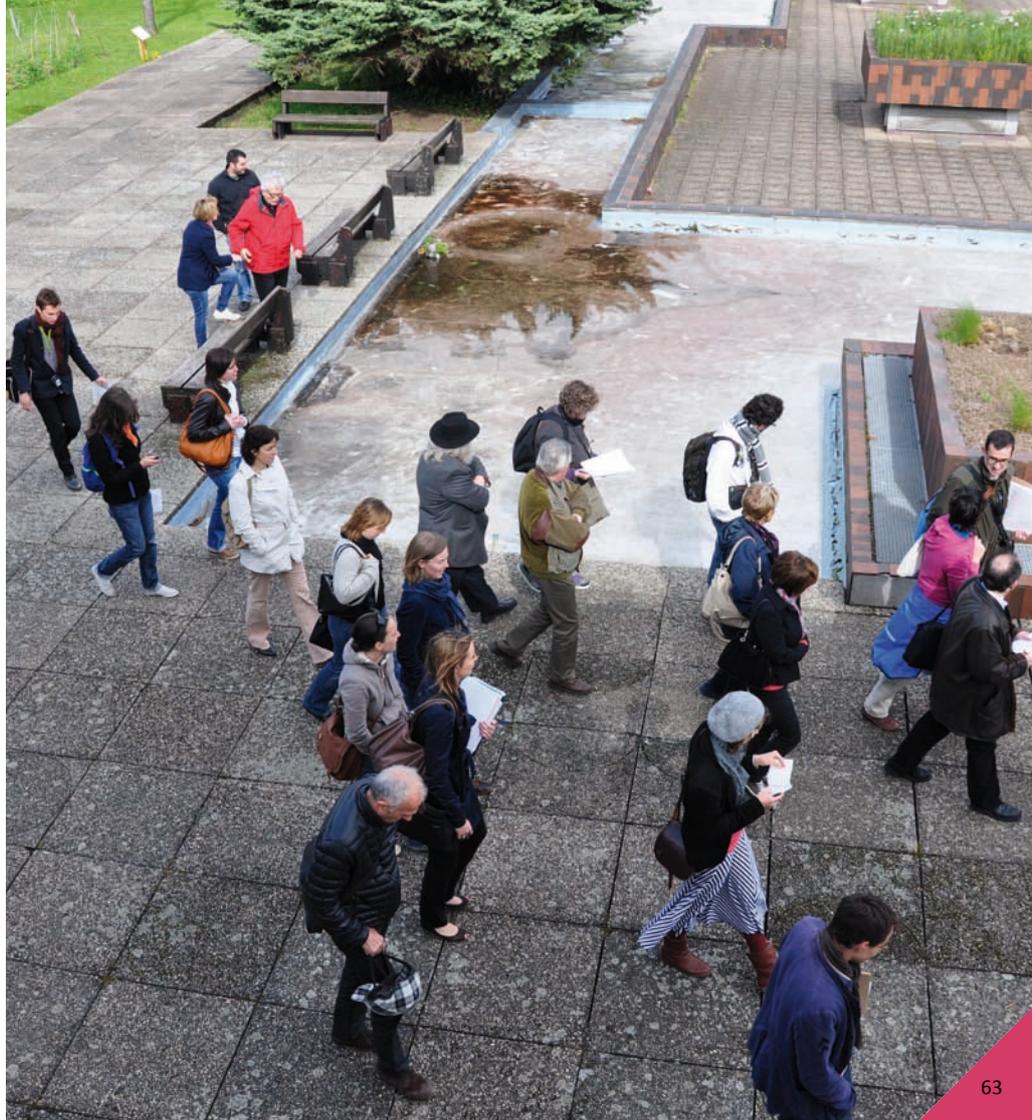
« Notre objectif dans ce projet, c'est de rendre cet espace plus dynamique et de faire en sorte que les gens reviennent sur cette terrasse . » MJC Perrache

« Depuis 2004, on nous a autoris  officiellement   venir jardiner sur la terrasse. On va avoir une convention qui va  tre pass e avec la Ville de Lyon ; une convention non pas d'utilisation

des terrains mais une convention de projet : on co-construit le projet avec les Espaces Verts . » MJC Perrache

« Notre principal partenaire c'est vraiment les espaces verts qui nous fournissent des conseils mais aussi de l'aide technique comme les matériaux. On a mis en place des panneaux d'information en partenariat avec eux. On a aussi des subventions pour réaliser ce projet via l'appel à projet « jardins citoyens et partagés de la Ville de Lyon » . » MJC Perrache

« On apprend à se connaître avec les services Espaces Verts, à comprendre quels sont nos objectifs à chacun, on aimerait bien faire des projets ensemble mais il faut aussi le temps . » Les Jardins suspendus de Perrache



Un espace d'expérimentation de l'imprévu

Contrairement à d'autres espaces verts très maîtrisés, les jardins suspendus font de la place à l'imprévu : laisser une parcelle vide pour voir ce qui va pousser, faire venir des oiseaux par

des semis pour les observer, etc. Ils permettent aussi une créativité plus grande en laissant les gens planter ce qu'ils ramènent de voyage...

« Par rapport à la Nature on a envie de développer des initiatives. On a récupéré un carré au-dessus des aérateurs où on a mis des semis pour les oiseaux ; donc ça va être aussi un moyen de

faire venir des voisins, de les observer. On a proposé aussi sur un des carrés, d'enlever tout ce qu'il y a l'intérieur et de laisser pousser tout ce qui pourrait venir pour comprendre justement qu'on est dans un milieu particulier : un milieu urbain . » Les Jardins suspendus de Perrache



« Je voulais vous parler de cette plante-là : c'est une orchidée ! C'est une plante sauvage qui est venue toute seule mais il y a en plein d'autres plantes sauvages qui sont moins emblématiques. C'est intéressant car cela montre que la nature est partout : si on veut bien la regarder, on la trouve. L'an dernier, il y en avait plein la prairie. J'ai peur qu'elles aient été sur-piétinées. J'espère que celle-ci ne passera pas sous la tondeuse ! » Les Jardins suspendus de Perrache

Des projets pédagogiques basés sur l'intimité et la rencontre

Les associations ont su faire d'une contrainte (le caractère reculé et caché des terrasses) un atout. L'intimité des lieux permet la rencontre privilégiée des éducateurs avec les publics jeunes ou en difficulté. Les projets cherchent

aussi la rencontre avec le passant par la pédagogie.

« Les promeneurs ne viennent pas, c'est uniquement approprié par des groupes. » Une habitante du quartier

« Avec les espaces verts on a mis en place ces panneaux qui expliquent le projet, et sur chaque jardin qui vient jardiner, pourquoi etc. » MJC Perrache

« Péniche Accueil, ils font des activités sur leur péniche mais ils aiment bien aussi venir là parce que ça permet de sortir de la péniche et de faire autre chose. Pour l'Institut Saint-Vincent-de-Paul, ça permet aux enfants de faire autre chose que ce qui est proposé à l'école. Pour les éducateurs de rue, ils ont trouvé très intéressant d'avoir les jardins comme support, parce que apparemment ça leur permet de pouvoir s'isoler un petit peu du monde de la rue. Quand ils étaient dans le centre d'échange, ils avaient un peu de mal à aborder les jeunes . » MJC Perrache

On a un objectif pédagogique. On a une





petite collection où on met en parallèle des légumes sauvages, là devant, les plus proches des variétés telles que l'homme a pu les découvrir et puis, sur la ligne-là, les légumes sélectionnés pour s'adapter à un lieu : les variétés locales. Et donc on met en parallèle deux plantes qui paraissent complètement différentes et qui finalement sont issues de la même souche. (...) On met les sauvages devant les sauvages ! Ici, on a des bandes de jeunes, disons qu'ils sont gentils mais qu'ils découvrent un peu la vie. Il faut discuter mais on arrive à leur faire semer des choses. » Les Jardins suspendus de Perrache

Des projets fragiles

En dépit d'une gestion des lieux en bonne intelligence avec les divers services techniques (fourniture de conseils, aide technique, matériaux), les projets de jardins demeurent fragiles: l'accès à l'eau est inégale, le stockage du matériel compliqué et le

vandalisme entraîne des fermetures préjudiciables au jardinage.

« Au niveau des jardins potagers, c'est très respecté; on a jamais eu de dégradations pour l'instant. (...) Le principal problème c'est les déchets alors que les poubelles sont juste à côté. Le deuxième problème c'est qu'on est au dessus de l'autoroute, donc au fond, il y a des

vitres qui sont censées éviter que les gens jettent des choses sur l'autoroute et comme elles sont en verres et bien visibles elles sont régulièrement cassées. Cette année, elles ont été cassées et la terrasse a été fermée pendant quatre mois et demi. » MJC Perrache

« Nous, de notre côté, on a une petite borne fontaine mais qui est cassée,

donc on demande à la Ville de Lyon de la réparer parce que sinon on ne peut pas arroser. (...) Le stockage des outils, ça pose un gros problème aussi, c'est pour ça qu'on a le projet de faire des cabanes de jardin . » Les Jardins suspendus de Perrache





0 50 m

L'îlot d'Amaranthes

Carte d'identité

Localisation : périmètre de l'îlot Mazagran, quartier de la Guillotière, Lyon 7e

Aménageur : Grand Lyon

Maîtrise de gestion : Association Brin d'Guill', les Espaces Verts de Lyon (sur les réalisations des Petits Brins Urbains, végétalisation des rues et espaces délaissés)

Origine du projet : 2004

Nature et procédure : Réalisation et aménagement d'espaces dédiés au jardin (tènement foncier de 100m² aménagé en jardin et micros-implantations florales sur trottoirs)

Lecture photographique

Vues



Chemins, allées, routes



Faune et flore





Usages





Alentours

Paroles d'usagers

«Disons que tant qu'il peut y avoir le plus de verdure dans les quartiers c'est mieux quoi. C'est souvent désolant quand ce sont des jardins publics ou autres où en gros c'est quasiment que du gravier ou quelques balançoires ou des choses comme ça mais c'est... je ne crois pas bien que ce soit facile à entretenir. Il y a eu beaucoup de... justement de petits parcs publics comme ça qui ont été refaits, donc c'est propre et tout mais... c'est souvent beaucoup moins vert quoi. Avec moins d'arbres, moins de choses comme ça. »

« Mais c'est vrai que je me ballade pas mal entre midi et deux. Je m'achète à manger puis je bouquine. Donc je cherche des endroits. Bon là c'est pas le cas, mais des endroits un peu verts pour se sortir du béton, du bureau et cætera et c'est vrai que souvent, quand ils sont refaits, ces jardins ils ont un aspect un peu plus...utilitaire. »

« On sent que c'est fait pour faciliter l'entretien, pour que les enfants ne se blessent pas ou je ne sais pas. Mais en gros, c'est essentiellement des bancs, du goudron, du gravier, quelques aménagements mais il y a peu d'arbres, de verdure...de choses comme ça quoi. Sans aller jusqu'au Parc de la Tête d'Or mais je pense qu'il y a des compromis. »

« Je fréquente tous les lieux que je trouve... je peux rayonner autour de mon bureau. Ça m'arrive de pousser jusqu'au Parc de la Tête d'Or mais ça me fait à peu près une demi-heure, donc là c'est un peu long. Mais en ayant une heure et demi de pause, une demie heure pour y aller, le temps de s'acheter à manger etc ; en gros, j'ai le temps de faire l'aller-retour, à quelque chose près. Même si c'est cool déjà d'avoir ça en centre-ville. »

« Mais c'est sûr que si vous pouvez pousser des initiatives comme ça...plus de verdure globalement. »

« Je pense que l'intérêt de ces choses-là, c'est que ça fait des poches de verdure dans la ville. »

« Après il faut au moins qu'on puisse le voir, l'apercevoir etc. Mais oui, oui effectivement déjà ça, ça donne l'impression que ça respire un petit peu quoi. »



Participants

L. Badoil, Grand Lyon, DGDU, DPPA, Ecologie Urbaine, Technicien // JP. Bourgès, Conseil de Développement, stagiaire // C. Cassanet, Agence d'Urbanisme de Lyon // C. Chardon, Paysagiste Dplg, Géographe // M. Clément, Conseil de Développement // B. Couturier, Grand Lyon, DGDU, DPPA, Service Stratégie, Chargée de Mission // G. Deleuze, Conseil de Développement // A. Fabre, Conseil de Développement // M. Fischer, Conseil de Développement // J. Frébault, Président du Conseil de Développement // MC. Galland, Conseil de Développement // A. Grimon-Teste, Grand Lyon, DGDU, DPPA, Service Ecologie Urbaine, Chargée de Mission // V. Hartmann, Grand Lyon, DGDU, DPPA, Service Ecologie Urbaine, Chargée de Mission // P. Lachapelle, Université de Lyon, Chargée de médiation science et société // B. Lefevre, Conseil de Développement // M. Locatelli, Conseil de Développement // P. Michel, Ilot d'Amaranthes // M. Pepenjak, Grand Lyon, DGDU, DPPA, Service Ecologie Urbaine, Stagiaire // T. Renner, Conseil de Développement // L. Serra, Agence d'Urbanisme, SERL, Chargée d'Etudes et de Recherches // N. Vanden Berghe, Animatrice nature et environnement MJC Perrache Presqu'île

Equipe d'animation et de suivi du parcours

MC. Couic, BazarUrbain // M. Delabarre, Grand Lyon & IUG // T. Gerber, BazarUrbain & IUG // G. Meigneux, CRESSON & Interland // JM. Roux, BazarUrbain & IUG



Le transitoire et l'éphémère

Alors qu'un espace vert public se conçoit et se gère sur la longue durée, l'îlot d'Amaranthes doit composer avec l'éphémère, le précaire tant pour son existence même, que pour le personnel. Le foncier appartient au Grand Lyon et a fait l'objet d'un grand projet urbain qui rend sa pérennité incertaine.

« On ne sait pas ce qui va advenir de ce jardin. »

« On sait que tout est éphémère. Nous sommes éphémères, le jardin lorsqu'il a été construit était éphémère et peut-être, avec les projets d'aménagement du Grand Lyon, tout ça va tomber pour ouvrir une place. Les immeubles que vous voyez devant vous, les gens vont être obligés de les quitter, certains vont être relogés d'autres expulsés. Ce lieu pourrait être intégré à un projet. »

« A New-York ou à San Francisco, le

foncier est cher mais ils ont compris tout de suite que des lieux comme ça il fallait les pérenniser. »

« C'est pas un discours pour dire il faut maintenir et absolument garder, nous on est pas du tout là dedans. »

Le bricolage, vecteur d'innovation

Le projet, né de la rencontre d'une galerie et d'un artiste, a plusieurs fois échappé à ses concepteurs pour se réinventer par bricolage. Cela lui a permis d'innover socialement et de servir d'incubateur à d'autres projets (Brin d'Guill, les compostiers, etc.).

« Avant il y avait du bâti ici, qui a été démolit, et la Galerie Tator qui est une galerie du quartier, a monté avec un artiste plasticien ce projet. Il y a bientôt 10 ans et par différentes étapes. »

« Lui (l'artiste Emmanuel Louisgrand) ne s'attendait pas du tout au départ



en faisant cet objet artistique figé et peu pérenne à ce qu'il y ait des gens qui viennent le gratouiller, et après des illuminés comme moi qui se mettent à bâtir des tas de projets. En fait ça leur a échappé. Lui et la galerie, je crois qu'ils sont très contents parce que c'était pas prévu. »

« Il y a eu une phase ou deux où des jardiniers de l'association Brin d'Guill' a récupéré, par convention, la gestion de l'îlot d'Amaranthes. »

« Ici c'est vraiment l'idée d'un jardin partagé : une sorte d'utopie où je cultive mes tomates mais c'est toi qui les manges. Après c'est vrai que la gestion c'est compliqué. (...) C'est un joyeux bordel et ça a toujours fonctionné même si finalement l'aspect jardinier s'est un peu dilué face à l'aspect festif et citoyen. » Association Les Jardins d'Amaranthes

« La liste pourrait être longue de choses qui ont été faites de façon spontanée. (...) Au début, on nous a dit vous avez





pas d'autorisation ! Et maintenant dans *Lyon Citoyen* il y a une photo de la fresque . »

« C'est pas géré aujourd'hui comme lieu mais il y a un compost qui est géré par l'association des compostiers. C'est une association qui fait la promotion du compostage urbain et qui a démarré ses premiers composts sur nos parcelles et maintenant ils ont créés trois emplois. Ils vont devoir déménager parce que tout ça va être réaménagé. »

Une (autre) intelligence de la ville

Le projet démontre que la nature en ville peut dépasser le statut d'espace vert pour faire lien entre l'urbanisme, l'habitat, la mixité sociale, etc. Ce type de projet hybride, qui met l'humain au cœur, permet d'avoir une autre intelligence de la ville.

« Même si c'est un quartier multiculturel, les personnes d'origine africaine, les Maghrébins, les Gaulois, les Roms, les

bobos ; c'est pas gagné de les mélanger. Les lieux comme ça, c'est la possibilité de se mélanger. »

« C'est une vitalité qui pose la question de comment ça va pouvoir déterminer des politiques publiques en matière d'animation culturelle, en matière de logement, en matière d'aménagement des espaces publics. »

« Je pense qu'il faut aller effectivement demain vers une sorte de sélection de gens qui ont des idées et des usages et de les inclure dans la construction du

quartier, nous on y est prêt . »

« Ce qui fait résonnance pour notamment nous, au Conseil de développement, c'est le lien que vous faites entre la thématique « nature en ville » et toutes les autres thématiques : le lien social, le rôle des artistes, la concertation, le débat avec les services et les élus, tout ça, ça s'imbrique alors que souvent on compartimente un peu les choses. »

Un objet de communication et d'(in)compréhensions

L'îlot d'Amaranthes est devenu un objet de communication internationale pour Lyon, mais pour certains riverains, élus et professionnels de l'aménagement.

« On a eu une visite avec l'UNESCO. Il y a eu un colloque sur le *community*

organising, etc. »

« Il y a un financement du CUCS, le contrat de cohésion sociale, qui finance à peu près à hauteur de 5 000 euros par an qui sont donnés à l'association. »

« C'est un volet compliqué dans les relations avec des gens qui sont là depuis longtemps (...) et nous on est vu aussi un peu comme ceux qui vont gentrifier,

Karcheriser, aseptiser et puis exclure un peu plus ces populations-là. »

« C'est un peu frustrant, parce que on aurait un peu plus de contact avec les élus mais bon... »

« Il y a une partie des professionnels qui ont l'impression qu'on leur prend leur travail. »





0 200 m

La Duchère

Carte d'identité

Localisation : colline de la Duchère, Lyon 9e

Maîtrise d'ouvrage globale (coordination globale) : Mission Lyon La Duchère

Aménageur : La SERL, aménageur de la Zone d'Aménagement Concertée

Maîtrise d'oeuvre (concepteurs du projet urbain) : Alain Marguerit (l'Atelier des paysages), urbaniste paysagiste, Bernard Paris (Atelier d'Architecture Bernard Paris et Associés), architecte urbaniste, Pascal Gontier, architecte et Bernard Martelet, coloriste.

Assistance à maîtrise d'ouvrage : Tribu

Maîtrise d'œuvre des espaces publics : Atelier des Paysages/Cap Vert/LEA (Secteur du Plateau) ; Hors Champs/INGÉROP/SITETUDES/LEA (Secteurs Sauvegarde et Balmont) ; Ilex/Cap Vert/SOGREAH/LEA (Parc du Vallon) ; INGÉROP (tous secteurs, terrassement et réseaux)

Maîtrise de gestion : Grand Lyon, Service Propreté, Direction de l'Eau et Voirie (dont voirie arbres et paysage) - Ville de Lyon, Service Espaces Verts et Éclairage, Société Tarvel

Origine du projet : 2001 (initiative du Grand Projet de Ville/GPV) ; 2003 (lancement du GPV de l'agglomération lyonnaise) ; 2007 (Contrat Urbain de Cohésion Sociale ou CUCS)

Date de livraison : première phase (2009-2011), fin du GPV en 2016

Nature et procédure : Grand Projet de Ville avec une ZAC de 120 ha (1 700 logements sociaux démolis et 1 025 logements neufs reconstruits, 876 logements sociaux réhabilités)

Lecture photographique

Vues



Chemins, allées, routes



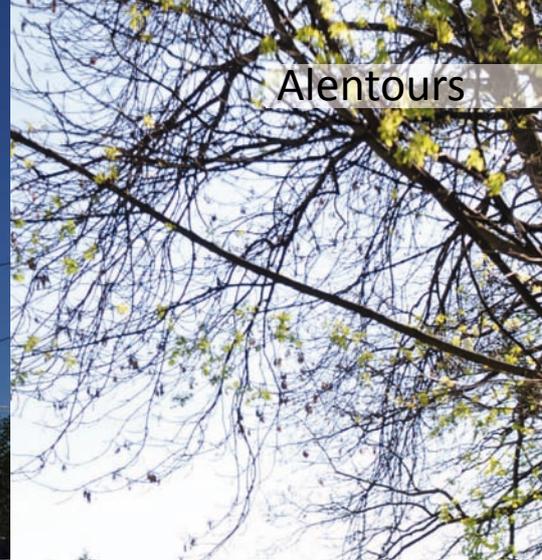
Faune et flore





Usages





Alentours



Paroles d'usagers

« Je m'asseyais là devant l'église, au marronnier. J'avais les enfants petits donc on venait là de temps en temps.»

« Déjà il y a des places assises et puis on voit les enfants jouer.»

« Derrière là, il y a un petit parc où on allait aussi mais bon, ils sont en train de faire des travaux. »

« On y allait avec des trottinettes, et ça jouait sans risques. Comme il n'y a pas de route, du coup, j'y allais. »

« Mais je viens de Vaise, de Valmy. Et bien je venais sur le quartier rien que pour être tranquille. »

« C'est mieux que ce qui pouvait y avoir auparavant, déjà j'ai vu aussi ce que vous aménagez à côté de l'ancien centre commercial... »

« Pour l'instant, on est plutôt embêté par tout ce qui est construction...donc le quartier il met du temps à se monter. Les gens attendent plutôt qu'il y ait plus de commerces qui s'ouvrent également, pour faire vivre le quartier. Ils sont plutôt dans cette attente-là. »

« Après vous dire en tant qu'espace vert, je vous dis comme tout est en chantier encore on ne voit pas tout ce qui va être vraiment fait... »

« Tout cet espace là qui est assez long, il y a un peu de verdure. Mais il est pas utilisé par les gens ; j'ai vu qu'il y avait d'anciens jeux d'échiquier tout ça. Mais c'est pas du tout utilisé, je n'ai jamais vu personne. »

« Je vais tous les jours à La Poste et je vois qu'il y a des gens qui sont là, qui discutent et je pense que ce coin-là pourrait être plus aménagé... »

« Peut-être le mettre plus en valeur ce coin-là, parce qu'il y a une population importante à la Duchère et je pense que peut-être ça pourrait apporter quelque chose.»

« Même pour les gens qui habitent là, qui viennent d'acheter, c'est tous des propriétaires, il y a beaucoup de jeunes couples. Beaucoup de gens d'une trentaine d'années, qui sont avec des enfants, peut-être que ça leur apporterait plus que se voir entre les bâtiments. La place aussi, je sais que c'est pour le marché mais elle est très peu aménagée aussi cette place...c'est pas tellement esthétique. »

« Effectivement, même s'il y a des arbres, ça fait juste l'arbre quoi. Pourquoi ne pas fleurir ? Après je sais pas si il n'y aurait pas des dégradations. »

« Je vois que les gens ont envie que leur quartier soit joli. Après par rapport au coût, il peut y avoir un retour sur investissement... que les gens se sentent encore mieux, de toute façon c'est bien de le faire quoi qu'il en soit, c'est bien de le faire. »

« J'aime cet endroit parce qu'il y a des gens, on voit des gens des fois, qu'on ne voit pas chez soi ! Il y a l'ambiance et tout. »

« Oui, oui, oui le Vallon. Avant. J'y suis allée une fois le samedi avec ma famille. On est resté là-bas, on a fait du barbecue tout ça. On joue...un samedi, il faisait beau. Mais deux semaines après, on nous a dit « c'est en aménagement ». »

« Ah oui, formidable ! C'est bien, oui. Il y avait du monde... »

« [La Parc] c'est grand, il y avait du monde, de l'espace, il faisait beau. »

« Ah oui, oui, ça manque, depuis les travaux, ça manque. Parce que même des fois pour aller à Vaise, au lieu de prendre le bus, on passait par là. Avec une copine, on promenait doucement, on allait à Vaise, au marché le samedi qui est là-bas. Même des fois quand il faisait beau je passais par là pour aller à Vaise, à chaque fois. »



Participants

ME. Chouane, Grand Lyon, Service Arbres, Voiries, paysages, Stagiaire // S. Coulos-Vaillant, Conseil de Développement // B. Couturier, Grand Lyon, Grand Projet de Ville de La Duchère, Directeur // A. Dorieux, Conseil de Développement // L. Garnier, Grand Lyon, Direction de l'eau, Technicienne // A. Michon, Conseil de Développement // C. Olivero, Conseil de Développement // JN. Sébastien, Conseil de Développement // F. Ségur, Grand Lyon, service Arbres Voirie Paysages, Directeur // L. Serra, Agence d'Urbanisme, SERL, Chargée d'Etudes et de Recherches

Equipe d'animation et de suivi du parcours

MC. Couic, BazarUrbain // M. Delabarre, Grand Lyon & IUG // T. Gerber, BazarUrbain & IUG // G. Meigneux, CRESSON & Interland // JM. Roux, BazarUrbain & IUG





Les points forts du site

La Duchère est jusque dans les années 1950, une colline occupée par des bois et des terres agricoles. Emblème de la modernité, le quartier accueille ses premiers habitants en 1962 dans un « grand ensemble » de 5 300 logements et 20 000 habitants. Elle va connaître dans les années 1980-90 des difficultés : enclavement, inadaptation de son urbanisme aux modes de vie, dévalorisation immobilière, concentration de logements sociaux, perte d'attractivité, fragilisation socio-économique de la population... L'ensemble des acteurs publics décide en 2001 de s'associer dans un GPV autour d'une **politique volontariste de revalorisation globale du quartier.**

« La nature est présente en tant que ligne de force du quartier ; elle est un matériau de sa morphologie et une pièce maîtresse de son image. »

Contre le grand ensemble et ses réformes

La conception de la Duchère est datée et renvoie aux grands ensembles du Mouvement moderne. Ces derniers déconnectaient le bâti du réseau viaire et assignaient aux immenses espaces libres une fonction d'« espace vert . » Ces espaces sont jugés comme faiblement pensés, coûteux à entretenir et pauvres d'usage. Les successions de projets de la Politique de la Ville ont tous cherché à redonner des usages d'espace public à ces espaces verts, sans grand succès.

« La conception des grands ensembles dans les années 70 était une conception qui ne s'organisait pas sur une trame viaire structurante. Et donc il y avait le construit et puis le vide qui était en espaces verts. » Service Arbres, voirie, paysages, Grand Lyon

« Ce paysage-là qui était très ouvert,

c'était quelque chose de nouveau, un progrès au niveau du paysage. On réinventait la nature en ville et on disait « la nature c'est des bosquets, c'est le parc à l'anglaise. » C'était une volonté d'ambiance.» Agence d'Urbanisme de Lyon

« C'était des espaces verts des années 60 qui n'étaient pas aménagés, ce à quoi les gens étaient très attachés, mais ils n'avaient pas d'usage. C'était à tout le monde mais cela n'était à personne. Il n'y avait pas d'appropriation véritable. » Mission GPV La Duchère

« Tout ce qui était agronomie était complètement perdu et effectivement c'était une approche quantitative sur tous les grands ensembles. Il y avait une logique de déco et pas d'investissement durable. (...) On a créé des espaces qui finalement sont très simples mais demandent énormément d'entretien. Vous avez par exemple des charmes taillés en cube. C'est quelque chose qui répond à un haut degré en intensité d'entretien et qui finalement apporte

un faible degré en termes de biodiversité. » Service Arbres, voirie, paysages, Grand Lyon

« Depuis 1986, on a été en Développement Social des Quartiers, puis en Contrat de Ville, puis en CUCS. Toutes les époques de la Politique de la Ville on les a rencontrées à la Duchère. Dans ce cadre-là, il y a eu un certain nombre d'interventions sur l'espace public. (...) Dans la plupart des sous-quartiers on a voulu l'aménagement d'aires de jeux, de terrains de sport, de basket, de foot pour trouver ou donner des usages à des espaces, à des espaces qui étaient verts mais... » Mission GPV La Duchère

Nature et paysage, outil de recomposition de la ville

Le changement majeur du GPV aura consisté à replacer la nature et le paysage au cœur de la stratégie urbaine pour la Duchère. Il n'est plus seulement question d'intervenir sur les formes sociales ou les formes urbaines mais d'avoir un projet global qui assigne à la nature la mission de redonner de la lisibilité au quartier en le reliant à ses racines et au territoire environnant.

« Oui, la nature fait partie du projet ; c'est un des trois enjeux du projet urbain. Les deux autres enjeux c'est la création d'une centralité place Abbé Pierre et c'est d'ouvrir le quartier sur son environnement et notamment sur l'est Lyonnais. (...) La troisième dimension, c'est la nature en ville ou comment maintenir une des spécificités du territoire qui est reconnue par les anciens habitants de la Duchère et qui



a été un des éléments de choix pour les 350 ménages en accession à la propriété qui sont arrivés en 2007. (...) La Duchère c'est un quartier en ville mais à la campagne, puisque 40% du territoire est constitué d'espaces verts. Espaces verts selon toutes les acceptions du terme.» Mission GPV La Duchère

« On voit que toutes les parties plates ont été urbanisées et les Balmes ont été conservées. Jusqu'à présent ces balmes on été assez peu valorisées. (...) On a une continuité naturelle qui n'est

absolument pas mise en valeur. (...) Il y a peut-être une logique de sentiers à créer par rapport à l'appropriation de ces espaces. (...) Aujourd'hui il y a des enjeux de développement de l'agglomération et il y a un certain nombre d'espaces naturels ou agricoles qui, s'ils ne sont pas mis dans une trame verte accessible, vont repousser encore plus loin les limites du naturel. » Service Arbres, voirie, paysages, Grand Lyon

« Le but du réaménagement du Parc du Vallon, c'est de remettre à ciel ouvert

ce cours d'eau, de redonner la nature de sa place en le réintégrant à l'œil. »
Direction de l'Eau, Grand Lyon

L'enjeu de la gestion unique

Un des enjeux du GPV est de mettre un terme à la complexité de gestion des espaces libres dans les grands ensembles :

« Vous avez des espaces publics : là c'est la ville, là c'est Tarvel. Si vous avez un papier le gars de Tarvel ramassera pas et le gars de la ville ne ramassera pas l'autre ! C'est quand même d'une démesure ! » (à propos d'un autre quartier d'habitat social de l'agglomération)
Membre du Conseil de Développement.

« C'est justement pour ça qu'à la Duchère on fait autrement. Dans un premier temps (les années 1990), la régie de quartier a été missionnée par les maîtrises d'ouvrage. Tous les proprié-

taire fonciers et bailleurs du quartier, chacun participait financièrement. Depuis 2002, c'est le Grand Lyon qui s'occupe de la gestion globale et qui fait appel à un prestataire de service. »

« Toute la partie qui domine Lyon qui est constituée de balcons, que l'on ne peut pas forcément gérer toujours, enfin quand elles sont publiques, c'est

la Direction des Espaces verts de la Ville qui entretient l'ensemble des espaces publics ou ouverts au public. Ce qui est aussi une des caractéristiques de la Duchère, c'est une gestion unique des espaces. » Mission GPV La Duchère

L'enjeu du temps court et long du projet

Penser le projet urbain à travers le paysage et la nature, permet à la fois d'installer les éléments de nature sur le long terme mais également de produire une réflexion sur des paysages provisoires dans l'attente du projet à terme.

La nature est mobilisée pour réinvestir les lieux le temps de la friche et leur donner une valeur d'usage à travers des actions sociales qui engagent les habitants et usagers. Le temps long est aussi pensé sur la place de l'Abbé Pierre. Les projecteurs acceptent l'idée que la place soit un îlot de chaleur quelques années avant que la canopée atteigne sa plénitude.

« Pour le marché de maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage de démolition, on a demandé aux démolisseurs de livrer un espace d'un hectare avec trente à quarante centimètres de terre végétale sur laquelle on puisse faire pour partie





une prairie fleurie et pour partie des jardins partagés. (...) Et plutôt que de laisser un espace ouvert sans usage, on a demandé à des étudiants en BTS de design du lycée de la Martinière-Diderot à la Croix Rousse de concevoir un projet, que toute personne puisse venir jardiner un bac. (...) C'est pas *one shot*, c'est bien dans un projet global. » Mission GPV La Duchère

Place de l'Abbé Pierre. « Vous revenez dans un siècle, il y aura un couvert continu là. (...) Ce sont des essences, il faut imaginer que ça peut faire 25 mètres de haut et 20 mètres de large. (...) Cela pose la question de la difficulté de communication sur le paysage. Est-ce qu'on montre l'image telle qu'on l'imagine à terme mais à ce moment-là les gens disent qu'on les a trompés sur la marchandise. (...) Il y a un problème d'éthique, parce qu'il y a certains projets sur l'agglomération où le concepteur a dessiné des choses qui n'existeront jamais. » Service Arbres, voirie, paysages, Grand Lyon

« Mais les habitants eux ils auraient voulu un espace vert, parce qu'en termes de luminosité et de chaleur. Les nouveaux habitants ont expliqué aux anciens pourquoi on avait construit ça comme ça. » Mission GPV La Duchère

De la concertation à l'invention programmatique par des habitants

La prise en compte de la nature dans le projet a été l'occasion de déplacer la concertation vers un nouveau champ : celui de la contribution des habitants à l'invention programmatique des espaces publics comme ce fut le cas avec le Square Averroès.

« Le principe c'était des ateliers-conférence pour inviter au débat (...) qu'il y ait une culture générale sur des thèmes du déplacement, l'habitat, le vivre ensemble . »

« Ils (les habitants participant à la concertation) ont travaillé avec le paysagiste Alain Marguerit. Ils sont partis d'une feuille blanche en disant « voilà, les particularités, on a là aussi un dénivelé . » L'idée c'était d'avoir un parcours qui soit un peu un labyrinthe. On essayé de voir avec les instit. (...) C'est des choses qui permettent selon l'inventivité et le délire des gamins de jouer mais de s'inventer des histoires et pas être dans la reproduction d'un usage. (...) C'est plutôt cette idée d'un espoir un peu naturel. D'inventer un peu des histoires, des usages. »

« Une partie du groupe d'habitants qui a participé à la concertation était allée faire une visite à Fribourg ; ils avaient vu des espaces publics, des aménagements très naturels. On a aussi pu faire prendre conscience aux gens que, quand il y a de l'herbe qui pousse et de l'herbe un peu haute, ce n'est pas forcément qu'on se fiche du quartier. (...) C'est ce qui fait l'intérêt des ateliers que nous animons. » Mission GPV La



Duchère

« On marchait là l'autre jour et quelqu'un a dit : « moi j'aime pas cet espace » et un autre lui a dit : « tu n'avais qu'à venir aux ateliers. Moi j'y étais. On a conçu ensemble quelque chose . » Et du coup, il y a ceux qui y étaient et qui portent la parole de dire : « moi j'ai fait l'effort d'y aller, j'ai compris les problèmes et qu'on ne pouvait pas tout faire. Mais on s'est mis d'accord et maintenant on trouve que c'est bien et si toi tu trouves que c'est

pas bien, tu n'avais qu'à venir » Agence d'Urbanisme de Lyon



0 200 m

La Confluence

Carte d'identité

Localisation : Confluence, Lyon 2e

Maîtrise d'ouvrage globale : SPLA Lyon Confluence

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Grand Lyon

Maîtrise d'œuvre : Michel Desvignes (paysagiste) et François Greter (urbaniste)

Assistance à maîtrise d'ouvrage : SENSEO/Initial Consultants/Semaphores (pôle programmation-concertation), Herzog et de Meuron (pôle urbanisme et paysage), OPUS/ITEM/GIRUS (pôle technique VRD Déplacements-Energie), TRIBU/CERMA/GRAIN/CETE (AMO Développement durable), SOGREAH MAGELIS (AMO sites et sols pollués)

Maîtrise de gestion : Grand Lyon, Service Propreté, Direction de l'Eau et Voirie (dont voirie arbres et paysage) - Ville de Lyon, Service Espaces Verts et Éclairage

Origine du projet : 1995-1999 - 2003, lancement de la ZAC

Date de livraison : 2015 (fin de la 1ère tranche)

Nature et procédure : ZAC de 150 ha - 1ère tranche : 41 ha de foncier mutable dont 29 ha d'espaces publics et 17 ha d'espaces verts, des logements (145 000 m² SHON), des bureaux (130 000 m² SHON), des grands équipements, des commerces et des espaces publics

Lecture photographique

Vues



Chemins, allées, routes



Faune et flore





Limites



Usages





Alentours



Paroles d'usagers

« C'est l'architecte qui surveille un petit peu la bonne exécution de travaux. Des choses comme ça quoi. Mais je pourrais pas vous dire. Et donc vous voyez là-bas, il y a Tarvel qui travaille. Nous on travaille aussi sur une partie. Là c'est la ville. On a chacun nos limites quoi. Voilà. Peut-être qu'à terme, ce qu'on fait ça va passer à la ville... je peux pas vous dire. »

« Le système de plusieurs entreprises, dans la mesure où chacun a son secteur délimité... Après la gestion elle est assez simple. Là où c'est mal fait, on sait à qui on a à faire. »

« Vous voyez, vous avez les poubelles tous les cinquante mètres. Mais je vous garantis qu'on ramasse des papiers avant de tondre et on ramasse des papiers après la tonte. »

« C'est pas n'importe quelle entreprise qui va travailler ici. C'est du très haut de gamme. Nous on fait du haut de gamme. L'entreprise « Parc et Sport » fait du haut de gamme. On fait que ça. Donc on ramasse les papiers, enfin vous avez dû nous voir ramasser les petits papiers. Voilà. Quand il y a une branche... moi je fais le tour deux trois fois, quand il y a une branche qui commence un peu à pousser, et que ça risque de gêner, tchac ! On est payés pour ça. Donc, il faut que ce soit nickel. »

« On a fait la création du parc et on a l'entretien derrière. »

« Mais bon, je vous cache pas que ça vieillira mal. »

« Trop de passages... »

« Ça sera moins propre. Il y aura trop de pollution, il y aura tout un tas de choses. Il n'y a pas de désherbage, donc c'est tout, c'est tout à la main on va dire entre guillemets « à l'ancienne . » Donc c'est des coûts qui sont ultra élevés. Je connais pas assez mais, je suppose que le centre Confluence, quand ça va être en plein boom et qu'il va y avoir du monde dehors, qu'il va faire beau, les gens vont manger ici. Vous avez beau avoir des poubelles ici...et hop, ça va finir sur le gazon. Ça va finir sur le gazon. »

« Vous allez avoir des micro chemins qui vont se faire. »

« Alors après, on l'ordonne autrement, voilà. Il y a un cadre et les gens fabriquent l'espace comme ils le sentent. »

« C'est pas une question que ça vieillit mal dès lors que c'est en ville. Vous avez déjà, les gazons. On est dans une région où les gazons souffrent beaucoup. Donc ne serait-ce que par le climat. Voire même le microclimat qu'on a dans le coin, vous pouvez pas non plus refaire les gazons tous les cinq ans. Ça a un coût. Donc effectivement c'est un peu moins joli. Donc comme c'est un peu moins joli à l'œil, les gens sont un peu plus tentés... c'est tout simple. Après, comprenez, c'est un espace public ; on va pas mettre des barrières.»

« Vous voyez, aujourd'hui il fait très mauvais donc les gens sont un peu, sont un peu réticents. Mais hier, non, mardi... mardi c'était blindé. Il faisait un temps magnifique mardi. C'était blindé de monde. »

« Moi j'aime pas les centres commerciaux mais c'est la troisième fois que je viens ici depuis que c'est ouvert, parce que je trouve qu'il y a tout ce passage sur l'eau là, avec le vaporetto, je trouve ça très agréable.»

« Et on voit toutes les collines. Et je trouve qu'ici c'est pas mal ce qu'ils ont fait, mais je pense que ça va manquer un peu de verdure. »

« Un jardin ça peut être par exemple, moi j'habite près de la place Saint Paul, devant la gare, ils ont mis des bacs en bois, avec des arbres dedans ; il y a des bambous d'autres trucs. Pour moi ça peut être ça un jardin. Ça peut être des palmiers en pots, enfin, vous voyez, c'est pas forcément un jardin planté en terre. C'est de la verdure ou des fleurs.»

« Il y a une espèce de petit étang là derrière les grands immeubles, il y a vraiment l'eau au ras du sol, avec des herbes comme si c'était naturel. »

« Moi je suis pour planter des arbres, des bacs à fleurs à outrance dans les villes. Et je suis pour un truc qu'ils n'ont pas fait ici à première vue et que je suis étonnée vu que c'est une zone très moderne, c'est des toits-terrasses jardins. »

« Moi je trouve ça super sympa mais c'est assez impersonnel, quoi ; C'est hyper froid ! Je sais pas si... quand vous regardez, c'est que du béton quoi. Donc je sais pas si même... on pourrait peut-être implanter des légumes dans l'eau quoi. Je sais pas... Faire quelque chose de plus personnel, de plus cosy. Parce que là, il y a beaucoup de commerces et beaucoup de béton, et c'est ... pour l'instant, tant que les arbres sont encore petits c'est à peu près tout. »



Participants

C. Barrucand, Conseil de Développement // T. Bouvin-Soulier, Ville de Lyon, service espaces verts, Chargée de mission // JL. Doit, Grand Lyon, Direction de la Propreté, Responsable subdivision // J. Fourel, Conseil de Développement // J. Frébault, Président Conseil de Développement // MC. Galland, Conseil de Développement // S. Josse, SPLA Lyon Confluence, Chef de projet // P. Marin, Conseil de Développement // S. Mourthé, Agence Michel Desvignes, Chef de projet // F. Pelorce, Conseil de Développement // H. Rabi, Conseil de Développement // L. Serra Agence d'Urbanisme, SERL, Chargée d'Etudes et de Recherches // A. Stantina, Grand Lyon, Direction de la Propreté, Chargée de mission.

Equipe d'animation et de suivi du parcours

MC. Couic, BazarUrbain // M. Delabarre, Grand Lyon & IUG // G. Meigneux, CRESSON & Interland // JM. Roux, BazarUrbain & IUG



S'imprégner de l'existant pour développer le projet

L'environnement, l'histoire du lieu, sa forme sont autant d'éléments sur lesquels les concepteurs ont choisi de s'appuyer. L'observation attentive des lieux et la compréhension des

mécanismes sous-jacents donnent naissance aux formes de ce grand territoire en mutation. La manipulation d'éléments issus de la géographie et la compréhension fine de son fonctionnement insèrent ce lieu à une échelle plus grande.

« On a hérité d'un territoire anciennement industriel avec une pollution des

sols assez importante puisqu'il y a avait une ancienne usine à gaz. (...). Et donc, une friche industrielle dans un cadre paysager exceptionnel avec les Balmes qui bordent la Saône, donc un cadre de vie absolument incroyable. » SPL Lyon Confluence

« C'est sur cet environnement qui était donné que la maîtrise d'œuvre, Mi-



Michel Desvignes et François Grether ont proposé un plan masse assez original qui s'appuyait sur l'épine dorsale que représente la Saône et ces Balmes pour trouver une intégration ville nature qui s'est traduit par les doigts verts. »

« L'idée de la nature en ville, cette idée directrice, n'est pas accessoire, elle est vraiment la structure physique du quartier qui a organisé les quartiers, avec des échelles différentes. Le gradient de la nature, est la structure physique du quartier. »

« Là, il a introduit des hectares d'une nature aquatique, exubérante. Cette idée là, elle est très très forte. » Agence Michel Desvignes

« Michel Desvignes s'est imprégné de ces systèmes de parcs qui organisent à grande et à petite échelle le système urbain. Les parkways en font partie, ce sont des structures biogéographiques qui sont traduites parfois de manière artificielle qui fabriquent cette morphologie urbaine si particulière. »



Il s'agit de « la plus grande des ramifications : elle fait rentrer la Saône dans la ville » avec des « gradins qui vont permettre par un ultime accès à l'eau par un ponton en bois. »

« On a réussi à concilier plusieurs fonctions plusieurs usages tout en ayant cette structure végétale très forte en réponse à la géographie. »

Paysagir en faveur de la « ville parc »

L'écriture de l'espace public se fait grâce à la déclinaison d'une vision ample du végétal et de l'eau qui s'entrelacent dans l'urbain. Un système de parc ramifié permet d'accompagner la mutation de ce site et d'opérer une greffe entre l'ancien et le nouveau quartier.

« On est dans la greffe et on s'inscrit dans le prolongement de l'ancien. »



« Le réseau viaire a reçu un traitement particulier. Il constitue la liaison entre les espaces anciennement bâtis et le nouveau quartier. »

« Dans le prolongement du réseau viaire existant, on a le système de parc ramifié qui va à la rencontre de la Saône toujours avec un principe de voirie avec un gabarit modeste et en revanche, des espaces liés aux modes doux assez généreux. On a une présence du végétal qui va toujours en s'intensifiant vers le parc de Saône. »

« Pour donner cette impression de liberté, de ne pas avoir d'enclos, de dispositif sécuritaire qui aurait neutralisé tout cela, ça a été énormément de travail. »

« L'ensemble des voiries transversales ménage toujours une perspective sur les Balmes. Les arbres sont implantés mais on a toujours des vues dégagées. »

« On dit souvent que le paysage organise mais aussi il viabilise. Ça veut

dire que dans ces structures il y a l'eau, les cheminements, toutes ces trames, ce maillage etc. qui organisent des fonctions et traduites par ces grands dispositifs pas du tout naturels mais artificiels. Et c'est vraiment le paysage qui est le support de cette organisation. »
Agence Michel Desvignes

Démarche itérative et incrémentale

Le projet, depuis sa conception a été pensé en termes d'association d'acteurs multiples. C'est en amorçant, dès les phases préalables, un dialogue constant entre maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, gestionnaires, assistants à maîtrise d'ouvrage et usagers que la démarche initiée favorise les modes d'expérimentation sur ce site. En corolaire, chaque itération augmente et améliore les dispositifs en place.

« Dans un projet urbain de cette taille là, on ne peut pas dire : un tel à de-

mandé ça ; un autre, autre chose. Ça relève de démarches itératives. »

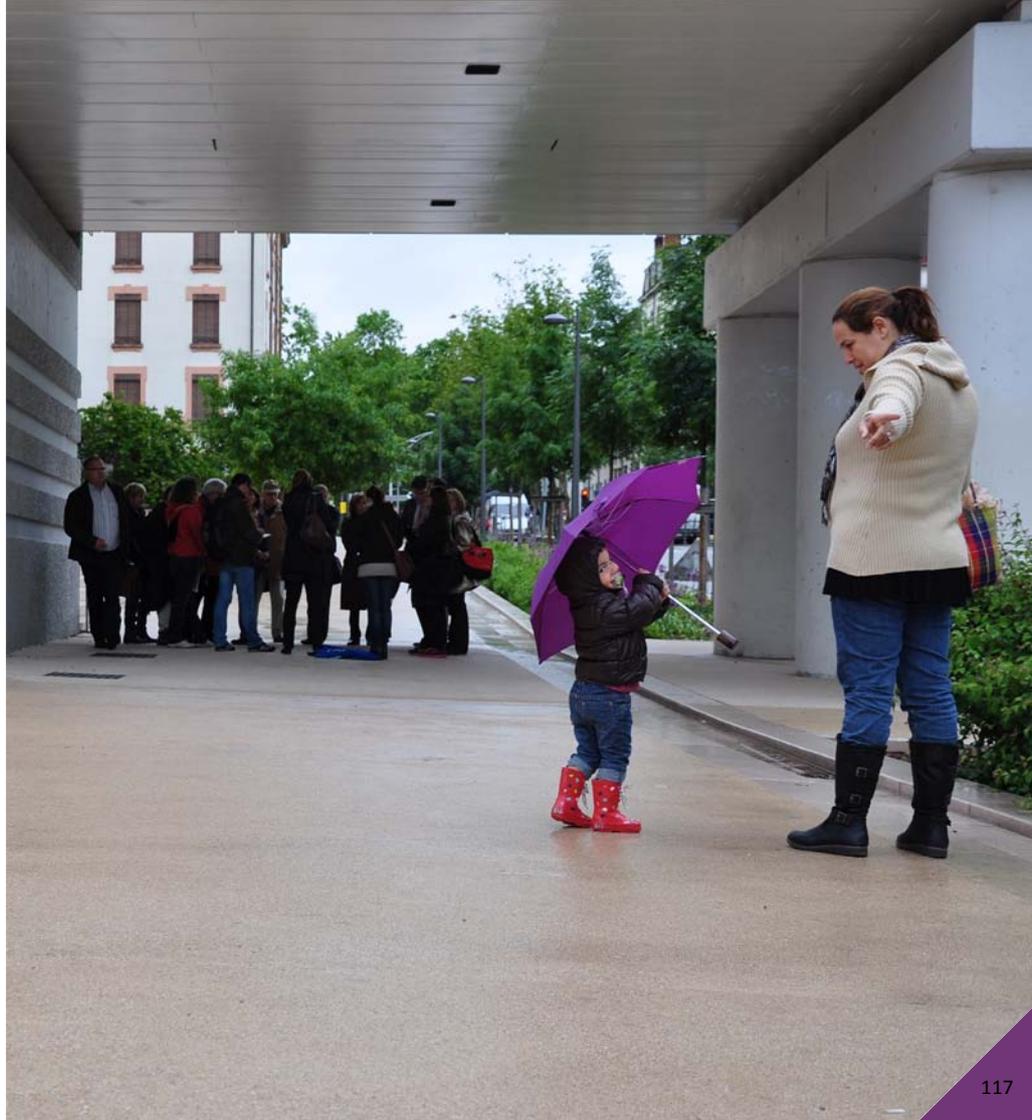
« Tout ce langage de matériau a été un gros travail partagé avec la maîtrise d'ouvrage, partagé avec les services de la ville et toute l'expérience de Lyon. »

« C'est une grosse révolution pour l'organisation du travail puisqu'il a fallu négocier au sein du Grand Lyon avec les partenaires sociaux sur une évolution de nos modes de faire. »

« Il y a plus de débat . C'est pas plus difficile, c'est une autre façon de voir. »

« La concertation est passée par là et les gens ont fait part de leurs envies (...). Les habitants ont été très tôt associés puisque c'était nos premiers visiteurs. » SPLA Lyon Confluence

« Il s'agit de construire une réponse par rapport à l'utilisateur qui soit plus mixte, c'est pas sans poser quelques problèmes notamment par rapport à la gestion des ces espaces. »





Installer un paysage dans le temps

Transformer le territoire s'inscrit dans une logique de temporalité. Le temps du paysage est un temps long pour installer dans l'espace des éléments naturels qui parviennent à maturité. Comment gère-t-on ce temps ? Comment accompagne-t-on les changements de regards des usagers de ces nouveaux espaces en devenir ? Il faut pour cela une génération pour opérer un changement de regard.

« Dans la structure végétale il y a très peu d'arbustes, l'idée c'était de fluidifier l'espace, de donner une grande lisibilité, (...) c'est surtout une volonté esthétique d'avoir des strates qui laissent passer le regard. Maintenant l'ombrage viendra avec la maturité des arbres, (...) et ce n'est pas une structure arborée de voirie, c'est une structure de parc... »

« Il y a également une question d'éducation : accepter que les plates-bandes : « c'est plus des plates-bandes c'est

des bandes plantées et que la végétation soit « un peu plus hirsute ». C'est une évolution globale de la perception des espaces publics. » Service Espaces Verts, Ville de Lyon

« Il faut attendre l'évolution de ce jeune paysage. L'équilibre entre le minéral, le végétal, les usages est assez satisfaisant. »

« Les habitants, vu qu'on leur a pas expliqué qu'il faut respecter le cycle de la plante, ils veulent des espaces qui font propre or les espaces sont propres mais ils disent que ça ne ressemble à rien. » Direction de la Propreté, Grand Lyon

« Il y a tout un travail pédagogique à faire (...). Il faut accepter que la plante pousse. »

« Ça c'est plus dans les usages qu'il faut travailler, ces nouveaux espaces demandent à changer les représentations des habitants et ça c'est encore à construire. »

Recolonisation des lieux et des milieux de vie

Cette thématique renvoie intrinsèquement aux formes spatiales qui accueillent ces nouveaux milieux de vie. L'ensemble des supports techniques, que sont la darse, les berges,

les jardins aquatiques renferment une richesse des milieux.

« La nature reprend ses droits (...). C'est la force de la nature en ville, c'est qu'elle est capable de réinvestir la place que l'on est capable de lui laisser et en particulier les milieux aquatiques comme ça, c'est d'une richesse incroyable (...). C'est impressionnant de voir

la rapidité avec laquelle la nature peut reprendre ses droits. » Service Espaces Verts, Ville de Lyon

« C'est poissonneux, je pense qu'il y a des pêcheurs qui ont dû rejeter leurs prises. Il y aussi des canards qui ont dû apporter des œufs sous leurs pattes (...). On a le corridor écologique de la Saône qui a été très longtemps inter-



rompu du fait de la présence du site industriel, ici, et donc ne faisait pas la connexion avec le Rhône. Aujourd'hui cette connexion est en cours de reconstitution. »

« On a demandé à la FRAPNA de faire un inventaire de la biodiversité sur le site. »

« Avec le développement de la deuxième phase on retrouve aussi l'imbrication Nature et Ville qui va se prolonger pour aller reconnecter ce corridor écologique de la Saône avec celui du Rhône. »

« L'entretien des espaces verts est de plus en plus léger et on accepte de laisser la Nature se développer de façon de plus en plus anarchique. »

L'adaptabilité des espaces publics

Dans cette opération, on décèle une pensée sur la réversibilité des espaces et le caractère évolutif des aménagements. Ne pas enfermer les usages dans une appropriation unique de l'espace mais au contraire, privilégier leur multiplicité, leur évolution, penser les espaces en fonction de la temporalité etc, c'est développer une véritable qualité pour le site.

« Il y a un gros travail sur l'idée de simplification du langage, on a un langage commun dans les espaces publics et on a cherché une forme rustique, une forme assez rudimentaire. Une esthétique contemporaine, sans fioriture... donc vous verrez des bétons. » Agence Michel Desvignes

« L'objectif de Confluence, était d'éviter une spécification des espaces liée à une activité particulière qui aurait exclu toutes les autres. Il fallait, par les matériaux et par la simplicité de la mise en

œuvre, avoir capacité d'investissement par les habitants mais aussi par n'importe quelle association voulant faire une animation. » SPLA Lyon Confluence

« Faire en sorte que ces espaces vivent des temps très différents, en fonction des saisons, des moments dans la semaine, des moments dans la journée, et faire en sorte qu'il y ait la possibilité d'appropriations qui soient pas préprogrammées et qui restent spontanées. »

« Si on vient avec son canoë on peut rentrer. Les bateaux sont de passage : le principe sur la darse, c'est une sorte de camping sur l'eau. Les bateaux restent 3, 4 jours.»

« Ces dispositifs c'est aussi pragmatique, c'est fluidifier les espaces, combiner les dispositifs, les contraintes. (...) Vous voyez tout est conçu pour que l'on soit dans un parc, on a supprimé tout ce qui fait voirie, ici ce n'était pas approprié donc on a dû simplifier et inventer des dispositifs pragmatiques. »

« La conception des espaces publics a

été réalisée en 2004 et les usages sur l'espace public occurrent en 2012. On est dans l'expérimentation de la vraie vie de ces espaces après leur conception (...). On accepte la réversibilité des choses mais ça été composé avec une grande attention. » Agence Michel Desvignes

« Bien sûr, il y a place de la Nature qui va donner son sens et je pense qu'on choisira, au fur et à mesure des années, de se laisser guider aussi par ce qui viendra. » Agence Michel Desvignes





0 100 m

Carte d'identité

Localisation : La Buire, Lyon 3e

Maîtrise d'ouvrage (coordination globale) : Grand Lyon, Direction de l'Aménagement

Maîtrise d'ouvrage : SAS Buire Aménagement (Gecina et CIC Lyonnaise de Banque)

Maîtrise d'ouvrage déléguée : D2P

Maîtrise d'œuvre (concepteurs du projet urbain) : Babylone Avenue (2003-2006) puis
Cabinet Antoine Garcia Diaz (depuis 2008), Raphia (parc Kaplan)

Maîtrise de gestion : Grand Lyon, Service Propreté, Direction de l'Eau et Voirie (dont
voirie arbres et paysage) - Ville de Lyon, Service Espaces Verts et Éclairage

Origine du projet : 1999, révision du POS en 2004 (Approbation de la révision du POS
sur le secteur de la Buire à la séance du conseil du 29 mars 2004) - 26 juillet 2004 :
signature de la convention d'aménagement

Livraison : premières livraisons en 2007, dernières prévues en 2014

Nature et procédure : ZAC de 5,5 ha (64 000 m² de logements, 68 000 m² de SHON
d'activités tertiaires, 8 000 m² d'équipements dont un groupe scolaire, une crèche, une
salle associative, 5 000 m² de parc public + voies nouvelles)

Lecture photographique

Vues



Chemins, allées, routes



Faune et flore





Usages





Alentours



Paroles d'usagers

«Oui, je viens assez souvent, parce que j'ai ma fille, là qui a deux ans et la plus grande qui a quatre ans et demi qui est à l'école donc c'est vrai que souvent on vient ou ici ou en face... Au parc en face de l'école Aimé Césaire. Oui, oui, oui, on essaie de sortir au maximum, en semaine. Parce que c'est vrai que les week-ends on va plutôt au parc de la Tête d'Or ou on prend la voiture et on va plutôt à, Parilly, et puis comment il s'appelle ce parc ? Lacroix-Laval. »

« Il y a quand même des jeux adaptés aux enfants, selon les âges. Du fait que ce soit pas trop loin ça permet d'être avec les plus petits et d'avoir un œil quand même sur la plus grande. »

« Le parc donc en face de l'école... Je le trouve plus agréable avec des petits (...) il y a un petit peu moins de jeux, quand-même moins de structures. Il y a beaucoup plus d'herbe. Il est beaucoup plus vert et donc du coup, ça permet quand même d'être avec les petits au sol, tout en permettant aux grands, de jouer avec les petits jeux ou alors il y a des espèces de cailloux très blancs là. Voilà ça permet de jouer avec des seaux des pelles, des choses comme ça. Et l'été il y a le plan d'eau donc c'est vrai que c'est pas forcément très très propre, mais bon après, c'est une organisation. Si les enfants y vont, après on rentre et ils prennent la douche de suite. »

« Beaucoup de gens l'utilisent à la sortie de l'école. Il y a l'école juste en face, et c'est pas un passage où il y a des véhicules et tout ça, donc les enfants peuvent traverser et aller au parc pendant que les parents attendent les plus grands. A quatre heures et demi c'est blindé d'enfants de l'école. Comme c'est juste en face, c'est vrai que... c'est assez pratique. Il est assez ombragé donc l'été c'est sympa. Oui, oui il est très utilisé.»

« Oui, c'est beaucoup de gens du quartier, il y a beaucoup d'assistantes maternelles donc c'est beaucoup du quartier aussi. Parce que c'est vrai qu'en plus là l'école étant juste ici, le parc est en face donc ça permet de faire une pause avant de rentrer. Et ce parc, il est sur le trajet de certains parents donc voilà, ils s'arrêtent aussi. Je ne pense pas que les gens viennent exprès à ce parc. Je ne pense pas. »

« A entretenir, le cadre est agréable. Après c'est vrai que, bon c'est pas évident parce que le problème c'est que c'est sur-fréquenté. Et les petits espaces comme ça avec tous les appartements qui se font et puis les bureaux, surtout le midi.»

« Moi je travaille le matin essentiellement, parce que là l'après-midi, quand il fait beau comme ça, c'est même pas la peine. Après, il ne faut pas déranger les gens non plus quoi. »

« Non. Après c'est laissé naturel en fait. Moi là je fauche comme là je vais faucher une fois, à partir du mois de mai et une fois par mois. On laisse un peu la nature faire les choses. »

« On laisse un peu la nature faire quoi. Par exemple là, on voit il y a des herbes qui sont venues naturellement et on les laisse un peu évoluer, on est pas sans arrêt après les arracher. »

« C'est dommage parce que ce sont les architectes qui conçoivent les choses et puis après on se rend compte que c'était pas adapté quoi. Parce que là, le choix de mettre que de la vivace, c'était pas bien trouvé et puis surtout la pouzzolane en revêtement...j'en retrouve de partout... les aires de jeux. »

« Non, on n'est pas consultés ils voient ça... enfin c'est après sur le terrain, on s'en rend compte, mais plus haut ils s'en fichent. »

« Le public c'est les étudiants, des personnes qui travaillent dans les bureaux par là qui viennent le midi. Et puis après les après-midi, quand les enfants ils sortent de l'école. »

Participants

ME. Chouane, Grand Lyon, Service Arbres, Voiries, Paysages, Stagiaire // J. Gallouedec, Agence Garcia Diaz, Chef de projet // PJ. Perridier, Agence D2P, Directeur // I. Soares, Grand Lyon, Direction de l'eau, Chargée de mission // ML. Oudjerit, Grand Lyon, Direction de l'aménagement, Chef de projet // F. Biousse, Conseil de Développement // S. Coulos-Vaillant, Conseil de Développement // G. Faivre, Conseil de Développement // C. Olivero, Conseil de Développement // L. Serra, Agence d'Urbanisme, SERL, Chargée d'Etudes et de Recherches

Equipe d'animation et de suivi du parcours

MC. Couic, BazarUrbain // M. Delabarre, Grand Lyon & IUG // G. Meigneux, CRESSON & Interland // JM. Roux, BazarUrbain & IUG



Les points forts du site

La « ZAC de la Buire » est une opération d'aménagement en tissu urbain constitué, portée par un opérateur privé (la SAS Buire Aménagement) qui, progressivement, engage un dialogue constructif avec les collectivités publiques (Ville et Grand Lyon) autour des questions de dépollution du sous-sol,

de parc public et de gestion des eaux.

« Ce sont des plots ouverts sur cœur d'îlot et, au milieu, a été positionné un jardin public relativement important avec le principe de retenir les eaux pluviales et de garder les transparences depuis chacun des îlots. » Aménageur D2P

Le (sous)sol, un constituant du projet

La terre présente dans le sol d'un projet est une matière vivante, même lourdement polluée par l'industrie. La pollution était telle (atteignant la nappe) qu'elle a donné, non seulement lieu à des expérimentations de modes



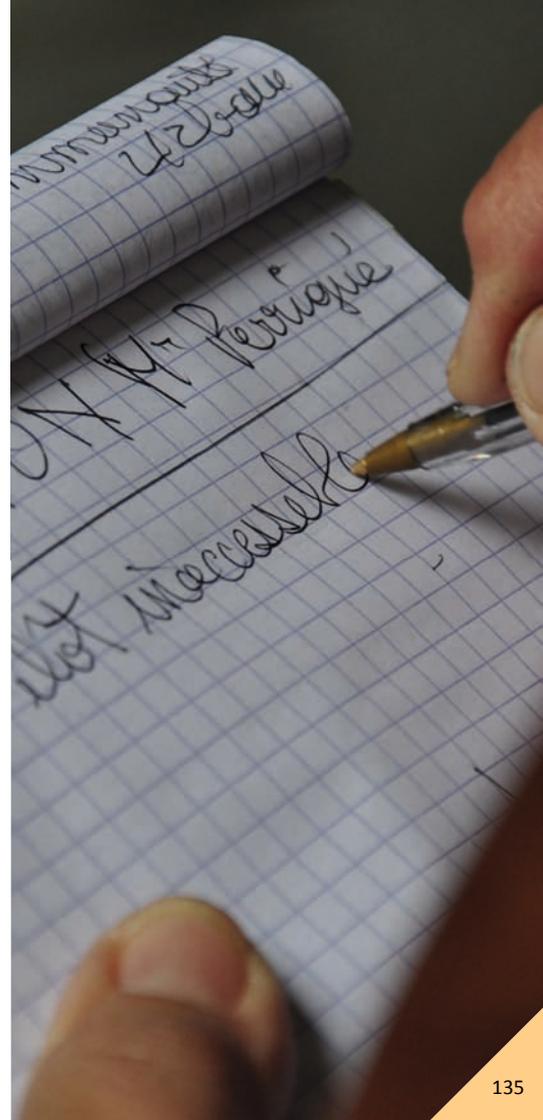
de dépollution, mais qu'elle a obligé acteurs privés et publics à devenir partenaires d'un projet par la recherche de solutions techniques innovantes.

« Le coût de dépollution ? Il a été énorme... Deux techniques de dépollution ont été mises en œuvre. La première, on a terrassé en lieu et place des opérateurs privés de façon à donner un terrain sain. (...) Ici, on a livré un terrain à hauteur naturelle qui en moyenne était à moins 3,5 m. La deuxième technique, on a maillé tous les 15 m cette surface qui fait 5,5 ha. On a identifié les polluants dans chacune des mailles qui a été faite et extrait les polluants. (...) On s'est aperçu que trois mètres plus bas ça n'allait pas dans des proportions importantes. On est allé dépolluer, y compris dans la nappe. » Aménageur D2P

« Je peux dire qu'on aurait dû faire la première technique parce que, *in fine*, ça nous coûte aussi cher et le niveau d'ennuis est multiplié par quatre. La phyto-remédiation ? Elle aurait pris

trop de temps. On a lavé l'ensemble des terres et, par ce lavage, on les a rendu inertes. » Aménageur D2P

« Les bassins aquatiques qui étaient prévus dans le jardin devaient être alimentés par un forage [dans la nappe d'accompagnement du Rhône]. (...) Ce forage n'a pas été autorisé par les services de l'Etat parce qu'on était dans un périmètre où il y avait déjà une pollution maintenue et un forage risquait de mobiliser cette pollution. On s'est retrouvé, dans une phase très avancée dans la conception, avec une problématique : « est-ce qu'on fait un réseau d'eau potable, sachant que c'était pas du tout l'idée ? » Du coup, l'aménageur s'est dit : « on récupère une partie des eaux pluviales. » Il y a eu une réflexion avec la Ville de Lyon pour mettre en place une sorte de bache de stockage, alimentée en partie par ces eaux pluviales, et qui allait permettre d'une part l'arrosage du jardin et d'autre part l'alimentation de tout le système de fontainerie. Cela a été réalisé. On a





une bache de 150 m³ qui est enterrée. A l'époque c'était expérimental ; il y a sept ans. » Agence Garcia Diaz

Le parc public, un prototype d'ingénierie écologique

Intégrer l'eau à l'espace public tout en déployant des ouvrages techniques expérimentaux, telle est la particularité de ce parc situé en tissu dense constitué. Le site permet de résoudre les questions de gestion des eaux pluviales tout en valorisant l'eau comme élément paysager. Un système de fontainerie allie dispositif technique et aménagement paysager.

« Depuis une quinzaine d'années, on travaille sur la déconnexion des eaux pluviales. C'est plus facile quand on est sur des opérations nouvelles, en périurbain, où on a la capacité de prévoir, dès l'amont du projet, de déconnecter ces eaux pluviales. En plein centre urbain

dense, on a pas beaucoup d'espace vert, on a pas beaucoup de place, on est sur des réseaux déjà existants, tout dimensionnés, avec un encombrement au sous-sol qui est un peu difficile ; donc c'est un peu au cas par cas. »

« Ici, il y avait toute une réflexion sur des espaces verts, des parcs, donc on a imposé que toutes les eaux de toitures des immeubles qui allaient être construits, que toutes ces eaux de toiture ne soient pas rejetées au réseau communautaire. (...) Seules les eaux pluviales des voiries, qui peuvent être chargées en hydrocarbures, ont été autorisées à être rejetées dans le réseau. » Grand Lyon, Direction de l'Eau

« Le paysagiste a conçu, à partir de ces données techniques, ce qu'il a appelé une douve. Cette douve récupère les eaux pluviales et se répartissent dans les parties enherbées et s'infiltrent. (...) La particularité c'est qu'elle est totalement intégrée dans un espace public : aujourd'hui vous passez, vous ne savez pas que c'est un ouvrage qui garde les

eaux pluviales de toiture. » Agence Garcia Diaz

« Au départ le bassin devait être enterré, c'est seulement quand on a commencé à réfléchir à l'attractivité générale de l'opération qu'on a émis le souhait de le mettre en aérié. »

« L'objectif c'est de remettre l'eau en

surface pour sensibiliser les populations, on a eu tendance à tout cacher et maintenant, dès qu'il y a une flaque d'eau, on peut avoir des plaintes parce que c'est boueux. Il y a un côté pédagogique de réutiliser ces eaux pluviales et de réalimenter les nappes. (...) La Direction de l'Eau est plus partisane de laisser à l'air libre. En termes d'entretien



c'est beaucoup plus pratique d'y accéder qu'à des choses qui sont enterrées. C'est visible aussi. Dès que vous avez un dysfonctionnement, les riverains nous le font remarquer alors que quand c'est enterré, on voit les dégâts mais qu'une fois que cela a débordé bien comme il faut ! » Grand Lyon, Direction de l'Eau

Le cœur d'îlot, une nature offerte au regard

Le plan masse propose sur chaque îlot une nature principalement basée sur la dimension esthétique. Les cœurs d'îlot doivent tenir un pari paysager

fort entre tracé et reflet, entre acte de maîtrise du sol et de son droit (*l'in situ*) et acte de maîtrise de la représentation (*le visu*). La composition d'un paysage inventif à travers un plan paysager rigoureux doit permettre à la fois de produire un espace pérenne de contemplation et de calme aux habitants (ils sont volontairement inaccessibles) tout en minimisant les coûts de gestion et de maintenance.

« Tout le principe du damier, le graphisme et le marquage du plan masse, initié par Babylone, s'est fait sur la reprise et le maintien des perspectives qu'il y avait dans toutes les rues et tout le quadrillage ancien de la ville de Lyon. »

« Les cœurs d'îlots, ça c'est une commande ferme de la maîtrise d'ouvrage. Cela été de dire : « on souhaite que l'opération de la Buire ait une qualité architecturale et paysagère pérenne . » Pour que ce soit pérenne, cela n'est pas simple... »

« Ce projet a fait l'objet d'un plan pay-



sager relativement rigoureux. (...) Dans le schéma paysager, l'idée c'est que les cœurs d'îlots sont vraiment travaillés sur le thème de la Nature en liaison directe avec le parc. Ce ne sont pas des jardins à la française, c'est vraiment le thème de la Nature qui pénètre les îlots. (...) Chaque cœur fait l'objet d'une couleur : pour la définition des fleurs, le choix des essences, des plantes et autres. »

« Dans les cœurs d'îlots, même quand on a des socles de sous-sol sous les dalles, ils ne sont jamais visibles. On a toujours de l'espace vert et suffisamment de terre pour pouvoir planter. » Aménageur D2P

« Vous prenez ce cœur d'îlot vous avez quatre propriétaires fonciers. (...) Si je suis un féru de la pelouse je vais avoir une pelouse qui va être nickel, si je suis un poil déjanté et que les espaces verts ça ne me plaît pas, je vais me retrouver avec un espace qui ne sera jamais propre, jamais clean. »

« On a demandé aux paysagistes de nous faire un schéma directeur, puis un DCE (dossier de consultation d'entreprise) et on a demandé à chacun des opérateurs, sur leur propre emprise foncière de l'appliquer; notre paysagiste contrôlant l'application. Ce qui fait que vous avez ici une unité paysagère, d'architecture. Ensuite pour l'entretien, quand on a signé la promesse de vente de ce bâtiment, on a dit : "vous allez amener l'eau, l'électricité pour faire en sorte que le cœur d'îlot soit entretenu, éclairé, etc." et le syndic de cet immeuble va gérer pour le compte des quatre (propriétaires) la totalité du cœur d'îlot et répercutera à la SHON. » Aménageur D2P

« Quand on laisse ouvert les cœurs d'îlots, humainement, socialement, c'est très séduisant mais bien souvent les gens arrivent à les fermer parce qu'il y a du bruit le soir, parce que c'est une gestion qui est difficile, etc. Les cœurs d'îlots sont fermés pour garantir aux gens de garder un espace naturel qui ne

soit pas dégradé ni source de nuisances. »

« Bien sûr il y a d'autres manières de faire, mais je vais vous dire, le cœur d'îlot inaccessible est un élément fort de cette opération. Il y a les "pour" et il y a les "contre". (...) Cette option, la majorité des gens qui habite dans l'opération, ne la dénonce pas. » Aménageur D2P





RELECTURES

Projet et conception

Pour chaque site, apparaît en filigrane, l'idée **d'une conception de projet qui se fait désormais par rapport et avec la nature**. Cette dernière est désormais considérée *a priori* comme un des ressorts du projet urbain dont elle sert le dessein. Même quand la nature n'était pas présente dans les attendus du projet initial (les plus anciennement lancés) elle s'est imposée d'elle-même pour devenir incontournable, permettant même de résoudre avec efficacité des difficultés de gestion et d'évacuation des eaux tout en créant une qualité paysagère de très haut niveau.

La nature se révèle structurante et concourt au maillage de la ville. Elle (re)donne de la lisibilité à l'espace, régule la température (ex. lutte contre les îlots de chaleur), redevient nourricière etc. L'eau joue un rôle central dans ce processus. Elle sort de la terre, remonte à la surface, jaillit à travers tous les projets. Ses présences intelligentes, subtiles et poétiques en milieu urbain reliées à des ouvrages hautement techniques font de plus en plus partie de notre paysage au quotidien.

Réaliser le projet avec la nature implique encore souvent une prise de risque tant il est nécessaire de réapprendre à faire avec elle en milieu anthropisé. L'autorégulation des dispositifs techniques déployés dans les opérations n'est pas encore de mise. La nature nous rappelle qu'elle est un objet mouvant. Tout n'est pas maîtrisable par avance - une très large part de la faune et de la flore arrive spontanément

- et la pensée des projets se construit beaucoup au « fil de l'eau » et par itération.

Travailler avec la nature nécessite savoir-faire, technicité et expérimentation collective. Il s'agit de trouver, à plusieurs (techniciens, ingénieurs, paysagistes, urbanistes, etc.), de façon croisée et conscientisée, les bonnes solutions pour accompagner le vivant dans sa fonction et y suppléer le cas échéant. Des dispositifs intelligents, nécessitant de hauts niveaux de technicité sont mis en place. Ils sont souvent vecteurs d'un aménagement qualitatif fort. En réinterrogeant la profondeur des composants de la nature tels que l'eau, le végétal, ou encore le sol, une intelligence de nouvelle nature se fait jour. Intelligence cumulée des acteurs en charge des territoires et de la nature.

Le champ du projet urbain se recompose en conséquence. Après les architectes, puis les urbanistes, les paysagistes deviennent concepteurs, chefs de projet. Il s'opère des rapprochements entre architectes, urbanistes, ingénieurs ou écologues. Sur la base de l'interdisciplinarité, les savoir-faire des équipes de projet se construisent par l'agrégation de spécialistes en capacité de dialoguer pour enrichir le projet. Ces équipes de projet expérimentales engagent une réflexion féconde autour de la reproductibilité des dispositifs techniques et des modes de mise en projet.

Les projets étudiés témoignent d'une évolution dans les représentations et usages supposés de la nature. Ces derniers s'affranchissent de la dichotomie « nature sauvage »/ « nature paysage » pour rechercher une approche pragmatique et globalisante fondée sur le triptyque : esthétique, écologique, économique. Ainsi, les discours se déplacent de l'aménagement vers le ménagement des espaces urbains avec, dans, par et pour la nature.

Gestion, maintenance et coûts

Dépassant la simple terminologie « d'espace vert » bien souvent associée à la nature et hérité du Mouvement moderne, **les types de nature en ville se sont démultipliés dans les projets contemporains, obligeant les gestionnaires à développer une nouvelle ingénierie**, incluant désormais d'autres éléments de la nature tels que l'eau, la biodiversité, le sol et le sous-sol, la connaissance fine des formations végétales, etc. Sans adaptation des modalités de gestion à chaque type d'espace de nature et sans prise en compte des nouveaux matériaux et mobiliers urbains, la nature pourrait spontanément prendre d'autres trajectoires que celles escomptées à l'origine. La gestion est donc déterminante pour la qualité des espaces.

En changeant de posture et en invitant la nature en milieu urbain, **la ville devient un véritable laboratoire pour expérimenter de nouvelles modalités de gestion** où chaque élément de nature est amené à s'exprimer dans un registre spécifique. Ainsi, l'élément Eau, jusqu'ici largement caché et enfoui dans les réseaux, refait-il surface au travers de dispositifs techniques expérimentaux qui encouragent le développement d'éléments paysagers de qualité. Quant aux formations paysagères, moins segmentées, elles incitent au déploiement de la biodiversité.

Suivant les types d'espaces, l'intensité des soins n'est plus la même : choix de gestion intensifs pour développer un espace soigneusement exécuté et segmenté, choix de gestion

différenciée pour encourager le développement d'une nature davantage spontanée et poétique, etc. La gestion est, somme toute, affaire de choix et le curseur se déplace sur une échelle de valeurs graduée selon des critères esthétiques, des intentions urbanistiques et paysagères préalables, voire des considérations culturelles.

Sur le territoire lyonnais, le **poids de l'héritage culturel et administratif des collectivités détermine encore largement aujourd'hui les modalités de gestion dans l'espace public** en partitionnant l'espace en fonction des compétences des services gestionnaires. Ainsi la répartition s'opère-t-elle entre Ville de Lyon, Grand Lyon et entreprises de sous-traitance selon les caractéristiques des espaces et des ouvrages techniques déployés (parcs et jardins pour la Ville, voirie pour le Grand Lyon, etc.). Cette répartition est remise en question par les nouveaux types d'espaces de natures proposés par les paysagistes qui transgressent allègrement les limites spatiales et administratives.

En réponse, **de plus en plus de projets développent des expérimentations de gestion unique**. Dans ce cadre, des logiques de travail itératives et incrémentales avec la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'usage permettent d'accompagner un changement dans les pratiques de projets. Les solutions développées sont situées à l'interface des savoirs de ces maîtrises. Les acteurs de l'urbain ont mutualisé des acquis en matière de culture et de pratiques

au sein des services gestionnaires permettant ainsi de gérer de manière unique ces espaces. Les expériences éprouvées dans l'espace et le temps sont capitalisées et reproduites à d'autres échelles.

En construisant très en amont cette culture commune et en prenant en compte les temporalités des usages de la ville par les habitants, les coûts de maintenance et de gestion seraient ainsi même minimisés, les espaces mieux respectés et le personnel technique davantage satisfait...

Usages & représentations

La vision d'une nature moins normée et plus diversifiée n'est pas encore acceptée par l'ensemble des citoyens. Les projets développés tentent pourtant de combiner le souhaitable et le possible et à rendre compatibles l'évolution des techniques avec nos modèles culturels. Ce paysage nouvellement produit, nous conduit à reconsidérer nos connaissances traditionnelles et notre positionnement face la nature même des objets sélectionnés. Plusieurs représentations de la part des habitants sont à l'œuvre concernant la nature : plus-value associée à la notoriété d'un site, sentiment de bien-être et de détente, sentiment de coupure ou d'isolement, etc.

Certains sites n'incitent pas les usagers à venir, malgré d'indéniables qualités. Ici l'image associée au site - considéré comme un lieu pour personnes aisées – entraîne l'auto-exclusion d'une partie de la population. Là, l'absence de signalétique menant à un lieu un peu marginal réduit son accessibilité à un public de connaisseurs. Ici encore, le caractère reculé du lieu lui confère un côté secret ou dangereux. Là enfin, la fonction et la norme en vigueur, un site industriel classé, minimisent l'accès extérieur aux seules personnes bénéficiant d'un droit de visite (accès autorisé dans le cadre du travail ou d'une visite pédagogique).

Le rôle des associations d'habitants apparaît comme crucial pour une meilleure réception des projets et la valorisation des lieux. Un travail pédagogique sur les représentations de la gestion différenciée doit souvent être fait pour que les

habitants ne la considèrent pas comme un signe de mauvaise gestion des espaces publics. La méfiance cède alors souvent le pas à une acceptation voire une participation. Les associations concourent à redonner des usages et une valeur sociale à des espaces urbains parfois dépréciés, à peu de frais, et sur des modes de gestion qui prennent le risque de l'incivilité à contre-courant des principes de la prévention situationnelle.

A travers ses compétences environnementales, le monde associatif a parfois gagné ses galons d'expert ou d'assistant à la maîtrise d'ouvrage par la production de veilles, d'études environnementales, d'audits, d'expertises, de conseils, etc. Il devient même gestionnaire ou co-gestionnaire d'espace public, parfois suite à une « auto-saisine », qui se traduit ultérieurement par un conventionnement. Celui-ci est plus ou moins pérenne et dure le temps du chantier ou le temps plus long de la friche. La frontière entre gestion de l'espace public (par la puissance publique ou para-publique) et les habitants devient ainsi plus floue, entraînant parfois des conflits de légitimité.

Ces initiatives de projet, portées par des particuliers et des associations, sont essentielles dans la mesure où elles engagent **une réflexion autour de la reconnaissance de savoirs et expertises plurielles dans la conception de la ville contemporaine.** Il s'agit en effet d'un modèle qui tend à « inverser » les archétypes de production de l'espace en reconnaissant une légitimité de savoirs experts aux citoyens et associations.

Les modèles ainsi développés favorisent l'émergence d'une intermédiation plus étroite entre usagers et nature. Des bases de programmation peuvent ainsi naître pour conduire d'autres projets, même si maîtrises d'ouvrage et d'œuvre peinent encore à considérer le potentiel de la maîtrise d'usage dans les phases programmatiques ou de mise en projet.





OUVERTURES

Entre, entre-deux

Plus que des figures-types de nature ou de paysage qui émaieraient de nos sept sites exploratoires analysés au prisme du regard photographique, des paroles d'usagers et des parcours collectifs, il se dégage des représentations d'une nature polymorphe dans l'agglomération lyonnaise. Une nature qui résiste au classement typologique ou chronologique et au(x) jugement(s) de valeur. Une nature dont le dénominateur commun pourrait être finalement d'être pour l'essentiel *entre deux*.

Selon les projets ou les lieux, la nature et le paysage sont entre des objets, des personnes, des fonctions, des milieux et environnements, des conceptions, des époques diamétralement opposés. Elle oscille entre : ostentation et discrétion / quatre planches ou quatre murs / ville et industrie / deux eaux (le Rhône et la Saône, l'eau potable et l'eau usée, l'eau de pluie et l'eau de source, etc.) / pieds dans l'eau et tête dans les nuages / ciel et terre / entre soi et entraide / deux âges de la ville / pérenne et éphémère / expérience et expertise / rigueur et bricolage / nappe de parking et nappe phréatique / parc et jardin / jardin d'enfant et jardin d'agrément / parc à la française et parc à l'anglaise / angle droit et ligne courbe / maîtrise et laisser-aller / jardin vitrine et terrain d'aventure / hygiénisme et esthétisme / privé et public, etc...

Au-delà, de la capacité à s'exprimer jusqu'aux extrêmes, à exprimer les extrêmes, la nature est en capacité d'agir avec finesse, modération, subtilité dans l'entre-deux. Être en-

tre-deux est une qualité spatiale, une qualité médiale, une qualité relationnelle.

La nature possède une capacité de « reliance », une aptitude à tisser des liens. Elle exprime en elle-même des qualités d'interrelations qui nous questionnent sur l'empathie et la sympathie des milieux urbains, en somme, sur le repositionnement de notre système de valeurs face à cet objet.

Espace / Dimension technique

Paradoxalement, du point de vue de la technicité, la nature est dans l'espace un objet qui sépare des choses, des hommes, des époques, tout en ayant la qualité de les mettre à bonne distance.

La nature est l'intervalle qui sépare et lie à la fois des objets. C'est le micro-espace entre deux pavés disjoints de la darse de Confluence, le micro espace fleuri gagné sur le bitume d'un trottoir de la Guillotière, le « parc ramifié » de Confluence, entre Saône et Rhône, les bois et parcs entre les Balmes de la Duchère.

La nature est dans la bordure qui partage et protège les hommes. C'est le massif de rosiers qui tente de garantir les plexiglas des terrasses protégeant tout aussi bien l'automobi-

liste en contre-bas que le vandale de sa propre inconscience.

La nature est dans l'« espace vert » qui marque les époques de la ville tout en permettant de les relier. La nature émergente s'accommode assez bien de la ville traditionnelle (haussmannienne ou industrielle) et moins de la ville et l'agriculture moderne avec lesquelles elle est en opposition théorique mais sur laquelle elle fonctionne cependant sans faire table rase.

Milieu / Dimension environnementale

La nature a une qualité médiale. Elle est ce qui est « au milieu de ». Elle exprime aussi une valeur d'ensemble, de milieu au sens paysager ou environnemental du terme.

Lorsqu'elle est au centre ou l'instigatrice d'un projet, la nature lui donne de la cohérence interne, celle qui va faire un quartier d'un ensemble d'îlots caractérisés par une grande mixité d'usage, de statuts de propriété, d'histoires de vie comme c'est le cas du parc Kaplan au cœur de l'opération immobilière de la Buire. Dans ce même projet, la nature parvient à créer du lien par la construction d'un paysage de cœur d'îlot entre des immeubles de statut social et fonctionnel différents.

La nature transforme la ville en biotope, support d'un nouvel écosystème. La nature est parfois d'abord pensée pour occuper et gérer le centre d'un projet et ses périphéries dans une pensée technique et esthétique (ex. les lacs artificiels et la bordure arborée du parc technologique de Saint-Priest) pour prendre progressivement la forme d'un biotope propice à l'émergence d'un écosystème d'une grande richesse. A Saint-Priest, il a permis la colonisation du parc par des espèces de migrateurs courte distance. C'est aussi en ville que de nombreuses espèces migrent désormais pour trouver un biotope plus accueillant : pots de fleurs des terrasses d'immeubles, allées plantées des parcs à la gestion différenciée ou prairies messicoles des usines qui deviennent le refuge des abeilles.

La nature dessine les contours d'une habitabilité contemporaine. Les modes d'agencement présents dans l'espace conditionnent et modifient l'habitabilité en produisant de nouveaux objets et de nouveaux dispositifs susceptibles d'accueillir des figures de natures entrelacées riches et variées (sauvages, domestiques, résilientes, poétiques, segmentées etc.).

Relation / Dimension sociale

L'entre-deux exprime une valeur relationnelle et un rapport entre personnes ou objets qui se fondent sur les notions de pédagogie, de ressource sociale, d'incubation de projets sociaux.

Certains projets de nature acquièrent une vertu pédagogique pour le grand public. Une station d'épuration ou un parc technologique peuvent ainsi devenir des lieux d'éducation à l'environnement à travers l'organisation de visites ou l'installation de panneaux expliquant les objectifs écologiques de tel ou tel dispositif comme par exemple l'utilité de l'arbre mort laissé en place comme refuge et ressources pour un certain nombre d'insectes et oiseaux.

Des projets voient le jour et mettent la nature à l'œuvre comme ressource sociale. S'il existe des jardins familiaux ou ouvriers qui créent entraide et échange au sein d'un collectif constitué, d'autres projets de jardinage naissent du rapprochement de citoyens souhaitant tout autant cultiver l'échange que des fruits et légumes. Il s'agit des « jardins partagés » de l'Ilot d'Amaranthes et des jardins du centre d'échange de Perrache qui prennent le risque que le fruit du travail de l'un soit croqué par l'autre pourvu que se créent des relations sociales.

Certains jardins deviennent des incubateurs de projets sociaux qui ne sont plus liés à la nature mais qui n'auraient pas pu voir le jour sans elle. Le jardin devient ainsi un support pour tout un ensemble de manifestations (micro-implantations florales, « compostage urbain », fresque franco-brésilienne, toilettes sèches, spectacles de danse, repas de quartier, etc.) qui toutes concourent au lien social.

Georges Moustaki dédiait sa chanson

« Il y avait un jardin » aux enfants des villes

« qui naissent et qui vivent entre l'acier

Et le bitume entre le béton et l'asphalte

Et qui ne sauront peut-être jamais

Que la terre était un jardin ».

Depuis, la nature s'est infiltrée à nouveau

entre l'acier et le bitume, le béton et l'asphalte...

Générique

Co-édition

Juin 2012

BazarUrbain,

<http://www.bazarurbain.com>

115 rue des Alliés / 38100 GRENOBLE

Grand Lyon,

Service Ecologie Urbaine

<http://www.grandlyon.com>

20, rue du Lac / BP 31 03 / 69399 LYON

Co-direction et rédaction

Marie-Christine Couic, BazarUrbain, Sociologue-Urbaniste
OQPU.

Muriel Delabarre, Grand Lyon & IUG, Urbaniste.

Jean-Michel Roux, BazarUrbain & IUG, Urbaniste OPQU.

Lecture photographique

Guillaume Meigneux, Architecte-réalisateur, CRESSON, Interland.

Crédits photographiques : BazarUrbain.

Organisation et animation des parcours sur site

BazarUrbain & Grand Lyon, Délégation Générale au Développement Urbain, Direction de la Planification et des Politiques d'Agglomération, Service Écologie, Direction Prospective et Dialogue Public.

Micro-entretiens et décryptage des parcours

Théo Gerber, BazarUrbain, stagiaire IUG, Dorianne Thibert, BazarUrbain, stagiaire IUL et Sophie Vialettes BazarUrbain, Architecte-urbaniste.

Design et mise en page

Sophie Vialettes, BazarUrbain, Architecte-urbaniste.

Relectures

Sébastien Chambe, Jean Villien, Véronique Hartmann, Emmanuelle Gueugneau, Grand Lyon.

Remerciements

Pour leur aide et leur soutien tout au long de ce travail

Sébastien Chambe, Jean Villien, Véronique Hartmann, Jean Frébault, Emmanuelle Gueugneau, Marcus Zepf.

Les acteurs des projets qui nous ont reçus et nous ont présenté leur travail

J. Chapgier (Grand Lyon), C. Chardon (Jardins suspendus de Perrache), B. Couturier (GPV Duchère, Grand Lyon), C. Darpheuil (Naturama), J. Gallouedec (Cabinet Antoine Garcia Diaz), S. Josse (SPLA), A. Maurice (Grand Lyon), S. Mazereel (Grand Lyon), , P. Michel (Ilot d'Amaranthes), S. Mourthé (Atelier Michel Desvignes), E. Sibeud (Direction de l'Eau, Grand Lyon), P. Perridier (D2P), N. Vanden Berghe (MJC Perrache).

L'ensemble des participants aux parcours

Les agents du Grand Lyon et de la Ville de Lyon, les membres du Conseil de Développement et les associations.

Pour leurs témoignages ou conseils

Sékolène Cognat, Véronique Gagès, Jacques Rey, Nicolas Tixier, Bernard Vuarnesson.

GRANDLYON
communauté urbaine

BazarUrbain

